

CENTRE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (L.S.H.)

Site Paris Rive Gauche – Bâtiment des Grands Moulins – Aile C – 1^{er} étage
16, rue Marguerite Duras – Case courrier 7080 – 75205 Paris Cedex 13
Site web : <https://u-paris.fr/societes-humanites/lsh/>
Secrétariat L1 et L2 : Françoise Caudroit – Bureau 193C – Tél. : 01 57 27 68 56
Mél : francoise.caudroit@u-paris.fr

U.F.R. LETTRES, ARTS, CINÉMA (L.A.C.)

Site Paris Rive Gauche – Bâtiment des Grands Moulins – Aile C – 6^e étage
16, rue Marguerite Duras – Case courrier 7010 – 75205 Paris Cedex 13
Site web : <https://u-paris.fr/lac/>
Secrétariat L3 : Laëtitia Robin – Bureau 690C – Tél. : 01 57 27 63 53
> Ouverture : 9h30-12h / 14h-16h sauf lundi et jeudi
Mél : laetitia.robin@u-paris.fr

LICENCE
Arts, Lettres, Langues
Mention Arts du spectacle
Parcours Études cinématographiques



Année universitaire 2023-2024

LICENCE
Arts, Lettres, Langues
Mention Arts du spectacle
Parcours Études cinématographiques

•

I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence Arts, Lettres, Langues mention « Arts du spectacle » parcours « Études Cinématographiques » propose une approche historique, esthétique, économique et critique de l'art cinématographique. Elle vise à la formation de généralistes, ce en quoi elle se distingue des écoles de cinéma dont les cursus sont totalement professionnalisés (FEMIS, ENS Louis Lumière), ou des sections spécialisées de BTS. Comportant une dimension principalement théorique mais aussi pratique, elle constitue une formation exigeante et s'adresse tout particulièrement aux étudiant.e.s passionné.e.s par le cinéma, mais également ouverts sur les arts en général, la littérature, la philosophie, l'histoire, motivé.e.s par l'observation et l'analyse de la création artistique. Le niveau d'études proposé est élevé, et demande à l'étudiant.e un investissement personnel important.

Le cursus se compose :

- d'enseignements artistiques théoriques portant sur l'histoire, l'esthétique et la théorie du cinéma ;
- d'ateliers pratiques qui constituent une approche de la création cinématographique ;
- d'enseignements de culture générale à choisir soit dans l'environnement immédiat de l'UFR Lettres, Arts, Cinéma (LAC), soit parmi l'ensemble des cours offerts par Université Paris Cité, notamment en UE dites « libres ».

Direction de la Licence

—

Responsable de la Licence : **Marie Frappat**

Directeur des études de L1 et de L2 : **Anthony Rescigno** (anthony.rescigno@u-paris.fr)

Directrice des études de L3 : **Marie Frappat** (marie.frappat@u-paris.fr)

II. ORGANISATION DE LA FORMATION

La Licence Arts, Lettres, Langues mention Arts du spectacle parcours Études cinématographiques se prépare en trois ans et s'organise en six semestres (1 à 6) de 12 semaines chacun. Les quatre premiers semestres forment le niveau L1 et L2 et sont organisés par le département Lettres et Sciences Humaines (LSH). Les deux derniers semestres, formant le niveau L3, sont organisés par l'UFR Lettres, Arts, Cinéma (LAC).

La validation se fait par un système de crédits (ECTS, European Credit Transfer System). Chaque semestre, l'étudiant.e doit valider 30 ECTS, et par conséquent 180 ECTS pour la totalité de la licence.

La formation commence, au premier semestre de la première année, avec des enseignements fondamentaux de la discipline (histoire du cinéma ; analyse filmique ; théorie et esthétique du cinéma), lesquels permettent d'accéder à la connaissance des œuvres, des différents auteurs, des périodes, des genres, des écoles et des mouvements artistiques. Ces cours sont accompagnés d'une solide base méthodologique : en L1, initiation à l'écrit universitaire, certificat informatique et bureautique (C2i) ; de L1 à L3, enseignements de langues vivantes.

Chaque semestre offre de plus grandes possibilités de spécialisation (analyse de cinématographies nationales, problématiques esthétiques spécifiques, approfondissement des pratiques d'analyse filmique et des connaissances en théorie du cinéma), ainsi que la possibilité pour l'étudiant.e de renforcer une dimension littéraire en choisissant l'ouverture des disciplines littéraires et artistiques proposées par l'UFR LAC.

L'étude des films réclamant des connaissances multiples, les enseignements libres et ouverts sont des compléments indispensables à la formation principale en cinéma ; ils permettent à l'étudiant.e de s'ouvrir sur des domaines (littérature, histoire, philosophie, musique, sciences sociales, etc.) en rapport étroit avec l'art, la création et la production cinématographiques. Ils ne doivent donc en aucune façon être négligés. Les étudiant.e.s s'y inscrivent dans la limite des capacités d'accueil de chaque groupe.

Structure générale de la Licence

Les quatre premiers semestres (L1 S1, L1 S2, L2 S3, L2 S4) constituent une initiation aux études cinématographiques et une découverte du travail universitaire. Les semestres 5 et 6 de la troisième année (L3 S5, L3 S6) proposent un approfondissement dans le domaine des études cinématographiques et le choix entre deux « itinéraires ». Au semestre 6, les étudiant.e.s peuvent remplacer les cours de l'itinéraire « métiers » par un stage.

Les enseignements composant la Licence sont organisés sous forme d'unités d'enseignement (UE) semestrielles. Une UE peut se décomposer en éléments constitutifs d'UE (ECUE). À chaque UE ou ECUE correspond un code spécifique à huit caractères.

UE libre : cette UE obligatoire est un enseignement choisi par l'étudiant.e parmi les enseignements existants à Université Paris Cité. Il existe une UE libre par semestre en 1^{ère} année. Ces enseignements sont l'occasion de découvrir d'autres disciplines, de pratiquer un sport, de s'investir dans un projet associatif dans le cadre de l'université, ou encore d'acquérir un complément de formation préparant au Master dans le cadre des options proposées.

Les semestres sont composés de la façon suivante :

- UE fondamentales (histoire du cinéma, analyse filmique, théorie, histoire et esthétique 1, 2, 3)
- UE de croisements disciplinaires
- UE de méthodologie du travail universitaire (initiation à l'écrit universitaire, projet professionnel)
- UE de spécialisation (économie du cinéma, UE spécifiques des itinéraires de L3)
- Ateliers pratiques de cinéma
- UE libres à choisir parmi les enseignements existants à Université Paris Cité, ou UE « fléchées », à choisir parmi un éventail de cours de l'UFR LAC.

Les cours, d'une durée de trois heures hebdomadaires le plus souvent, associent cours magistral et travaux dirigés : ce sont des CMTD.

L'assiduité est indispensable et le régime normal de contrôle des connaissances est le contrôle continu. Au-delà de trois absences injustifiées, un.e étudiant.e inscrit.e en contrôle continu est considéré.e comme défaillant.e et perd la possibilité de valider l'enseignement concerné au titre de la session 1.

III. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Inscriptions administratives

L'inscription administrative se déroule en ligne, sur le site : <https://u-paris.fr/linscription-administrative/>
Pour toute question, consultez les FAQ : <https://u-paris.fr/faq-inscriptions-et-demarches-administratives/> ou contactez le Centre de contact : <https://u-paris.fr/centre-de-contact/>

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est obligatoire. Elle vous permet d'indiquer les enseignements que vous aurez choisi de suivre et le numéro de groupe associé. Elle s'effectuera cette année en ligne pour les L1, L2 et L3.

> Pour les étudiant.e.s de L1 :

Les instructions pour les inscriptions pédagogiques seront données lors de la réunion de pré-rentrée début septembre. Des tuteurs et tutrices seront mobilisé.e.s pour aider les étudiant.e.s (en petits groupes) à effectuer leurs inscriptions pédagogiques. Seule l'inscription dans les UE libres se fera au département LSH.

> Pour les étudiant.e.s de L2 : l'inscription pédagogique se fera en ligne. Le lien vous sera communiqué lors de la réunion de pré-rentrée début septembre. L'inscription dans les UE libres se fera au département LSH.

> Pour les étudiant.e.s de L3 : les inscriptions pédagogiques se feront en ligne. Le lien vous sera communiqué par courrier électronique début septembre. Les inscriptions dans les UE fléchées se feront à l'UFR LAC.

Attention : les dates et instructions pour ces différentes inscriptions seront données lors des réunions de pré-rentrée, auxquelles il est donc indispensable d'assister.

REUNIONS D'ACCUEIL OBLIGATOIRES POUR LES ETUDIANT.E.S

<p>L1 – Lundi 4 septembre 2023 à 14h Halle aux Farines, escalier E, 3^e étage, Amphi 11E</p>
<p>L2 – Lundi 4 septembre 2023 à 10h30 Halle aux Farines, escalier E, 3^e étage, Amphi 11E</p>
<p>L3 – Mardi 5 septembre 2023 à 10h30 Halle aux Farines, escalier E, 3^e étage, Amphi 11E</p>

NB - Il est souhaitable que les étudiant.e.s de Lettres désireux/ses de s'inscrire en « mineure cinéma » assistent également à cette réunion. Compte tenu des capacités d'accueil très limitées de cette mineure, ces étudiant.e.s sont invité.e.s à préparer un dossier succinct comportant les résultats du baccalauréat et une lettre de motivation, qu'ils remettront au responsable pédagogique lors de la réunion.

Début des cours : lundi 18 septembre 2023.
Voir le calendrier en fin de brochure et ses éventuelles modifications
signalées par voie d'affichage au sein de la composante.

IV. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'arrêté fixant les modalités générales d'inscription et de contrôle des connaissances en licence à Université Paris Cité pour l'année 2023-2024 est consultable sur le site de l'université et affiché au département LSH.

Règle générale : le contrôle continu est le régime normal des études à Université Paris Cité. Exceptionnellement des dispenses peuvent être obtenues.

1) Modalités de contrôle

Le contrôle continu - Principes généraux

Le contrôle continu associe pour chaque enseignement :

- des travaux réalisés en cours d'année qui comptent pour un pourcentage de la note globale ;
- un examen terminal qui compte pour un pourcentage de la note globale et consiste en une épreuve écrite.

Les modalités spécifiques à chaque enseignement sont indiquées par les enseignant.e.s responsables au début du semestre concerné.

L'examen terminal

Les étudiant.e.s mis.e.s dans l'incapacité de suivre le contrôle continu (salarié.e.s, mères de famille, raisons de santé, étudiant.e.s en cumul, etc.) doivent **demandeur une dispense de contrôle continu dans le mois qui suit le début des enseignements**, sauf événement survenant en cours de scolarité.

Dans ce cas, l'examen a lieu en fin de semestre.

2) Les sessions d'examen

L'étudiant.e a droit à deux sessions d'examens. La première session a lieu en janvier pour les enseignements du premier semestre, en mai pour les enseignements du deuxième semestre. La session de rattrapage ou « seconde chance » a généralement lieu en juin. En cas d'absence à une épreuve de seconde chance, un 0/20 est attribué pour les épreuves de cinéma. Attention, certains enseignements ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage.

Voir calendrier de l'UFR LAC pour plus de détails.

3) Modalités de validation

Unité d'enseignement (UE) - Élément constitutif d'unité d'enseignement (ECUE)

Une UE est définitivement acquise lorsque sa note est égale ou supérieure à 10/20.

Lorsqu'une UE est composée de plusieurs ECUE, la compensation entre les ECUE s'effectue sans note éliminatoire. En cas d'échec à l'UE, les notes d'ECUE supérieures ou égales à 10 sont capitalisées.

Les enseignements dont les notes sont inférieures à 10 et qui n'ont pas fait l'objet d'une compensation (dans le cadre de la moyenne d'UE ou de semestre) doivent être repassés. Leur note ne peut être utilisée dans le cadre d'une session postérieure (voir encadré ci-après).

Semestre

Chaque semestre de la Licence est validé sur la base de la moyenne coefficientée des UE qui le composent. La validation d'un semestre donne droit à 30 crédits ECTS.

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le diplôme intermédiaire de DEUG est obtenu par validation des quatre premiers semestres de la Licence.

La moyenne est calculée sur l'ensemble des 4 premiers semestres de la Licence (pour un.e étudiant.e d'Université Paris Cité) ou uniquement sur les semestres validés à l'université (pour un.e étudiant.e arrivant à Université Paris Cité en cours de Licence).

Obtention du diplôme de Licence

Pour obtenir la Licence, l'étudiant.e doit avoir validé les 6 semestres. La moyenne est calculée sur l'ensemble des 6 semestres de Licence (pour un.e étudiant.e d'Université Paris Cité) ou uniquement sur les semestres validés à l'université (pour un.e étudiant.e arrivant à Université Paris Cité en cours de Licence).

Dispositif de compensation

Une compensation automatique s'effectue entre les semestres d'une même année (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6). Ceux-ci sont automatiquement compensés si la moyenne des notes (coefficientées) de ces semestres est au moins égale à 10/20.

Renonciation

Un.e étudiant.e peut renoncer au bénéfice d'une compensation (entre ECUE ou UE ou semestres) en déposant une demande écrite auprès du service de scolarité de sa composante dans les 48h après l'affichage des notes. Dans ce cas, toutes les notes inférieures à 10/20 des UE ou ECUE non validés seront à repasser.

4) Jurys et publication des résultats

Un jury est constitué par année d'étude. Il se réunit à la fin de chaque semestre et après chaque session. Il peut décider, de manière souveraine, d'ajuster certains résultats (déséquilibres excessifs entre groupes d'une même UE par exemple).

Les résultats dans leur ensemble sont consultables sur l'application "MonDossierWeb" **accessible avec votre login et mot de passe ENT sur : <https://mondossierweb.app.u-paris.fr>** (ils ne sont définitifs qu'après délibération du jury). **Les étudiant.e.s doivent obligatoirement vérifier leurs résultats** et se montrer vigilant.e.s et réactifs/ves lors de la publication des résultats, de façon en particulier à ne pas manquer la session de rattrapage (« seconde chance »). **Toute contestation doit être formulée par écrit dans un délai de 2 mois.**

5) Règles de progression et réinscription

Tout.e étudiant.e peut s'inscrire au semestre suivant s'il ne lui manque qu'un semestre de l'année précédente (statut AJAC : ajourné mais autorisé à continuer). Le passage en L3 est impossible si des enseignements de L1 restent non validés.

L'arrêté 2016 des MCC stipule que **le nombre d'inscriptions administratives est limité à cinq** (alignement sur le nombre d'années de bourses) **dans la même mention de Licence** (plus deux inscriptions supplémentaires à titre dérogatoire). Au maximum, **deux redoublements sont possibles dans deux années distinctes :**

- pour la L1 : un redoublement de droit ;
- pour la L2 : un redoublement de droit ;
- pour la L3 : un redoublement de droit s'il n'y a pas eu déjà deux redoublements antérieurement.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis plus de deux ans bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel qu'il est prévu ci-dessus. Ils.elles appartiennent alors au régime de reprise d'études et sont inscrit.e.s en formation continue.

RAPPEL À L'ATTENTION DES ÉTUDIANT.E.S – TRÈS IMPORTANT

L'absence de résultats à une seule UE (y compris langue, informatique, UE libre), voire à un seul ECUE, entraîne automatiquement le non-calcul de la moyenne du semestre et bloque de fait toute possibilité d'obtention du semestre en question, donc de l'année et le cas échéant du diplôme en cours. Ces cas résultent très majoritairement du fait que l'étudiant.e ne s'est pas présenté.e à un ou plusieurs examens ou à une épreuve sur table en cours de semestre ; ils constituent la principale cause d'échec ou de retard dans les études. Compte tenu de l'impossibilité de s'inscrire au niveau supérieur lorsque manque plus d'un semestre, il est indispensable de se présenter à tous les examens correspondant aux UE dans lesquelles vous êtes inscrits, quel que soit votre degré de préparation.

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session et que ce semestre n'est pas compensé, vous devez impérativement passer en seconde session (session de rattrapage dite « seconde chance ») tous les examens correspondant aux UE ou ECUE dans lesquels vous n'avez pas obtenu la moyenne. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

Plus généralement, **les étudiant.e.s ont l'obligation de consulter très régulièrement leur messagerie électronique universitaire (@etu.u-paris.fr), ainsi que les sites internet du Département LSH et de l'UFR LAC par l'intermédiaire desquels sont transmises certaines informations administratives ou pédagogiques d'une extrême importance.**

6) Réorientation

À l'issue du 1^{er} semestre, l'étudiant.e a la possibilité de se réorienter vers une autre Licence. Le choix de l'UE libre pourra être pris en considération au moment de l'inscription pédagogique pour intégrer une autre licence.

La réorientation fait l'objet d'une candidature examinée par une commission pédagogique. Elle est subordonnée aux capacités d'accueil de la formation demandée. À Université Paris Cité, dans le domaine de la formation « Arts, Lettres, Langues », il existe les Licences suivantes (hors bilicences) : Arts du spectacle, Lettres, Géographie, Histoire, Langues étrangères appliquées (LEA), LLCER (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales) Anglais, LLCER Chinois, LLCER Coréen, LLCER Japonais, LLCER Vietnamien.

V. ANNÉE DE CÉSURE

Cette nouvelle disposition permet aux étudiant.e.s qui le souhaitent de suspendre leurs études pendant un semestre ou une année universitaire pour réaliser un projet. Durant cette période, ils.elles conservent leur statut d'étudiant et peuvent réintégrer leur formation à la fin de cette coupure.

La césure peut prendre des formes diverses en France ou à l'étranger : une autre formation, de l'entrepreneuriat, un emploi, un engagement de service civique, un engagement associatif, du bénévolat, du volontariat international en entreprise, un voyage linguistique ou humanitaire, un projet personnel, etc.

Ainsi, la période de césure permet à l'étudiant

- de mûrir un projet personnel et professionnel à travers une expérience en France ou à l'étranger,
- de développer des compétences,
- d'enrichir son CV,
- de créer son réseau professionnel.

Pour toute question concernant cette démarche à l'UFR LAC, vous devez contacter Mme NAVATTI (santa.navatti@u-paris.fr).

Les informations et les modalités de candidatures, le calendrier et la procédure de dépôt des dossiers sont sur le site internet d'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/un-projet-de-cesure-a-vos-dossiers/>

VI. ÉCHANGES ENTRE ÉTUDIANT.E.S ET ENSEIGNANT.E.S

Des représentant.e.s étudiant.e.s sont élu.e.s en début d'année universitaire et pour chaque niveau d'étude (L1, L2, L3) afin de faciliter le dialogue avec les enseignant.e.s. Ils.elles sont invité.e.s à recueillir les impressions de leurs camarades tout au long de l'année et rencontrent à la fin de chaque semestre les représentant.e.s de l'équipe enseignante pour leur transmettre une synthèse des questions et suggestions de la promotion concernant le déroulement général du cursus. Le rôle d'intermédiaires de ces représentant.e.s ne modifie nullement le fonctionnement normal de chaque enseignement : c'est d'abord le dialogue direct et de vive voix entre étudiant.e.s et enseignant.e.s dans le cadre de leurs cours respectifs qui permet d'assurer, semaine après semaine, la fluidité des échanges pédagogiques et la compréhension des attentes mutuelles. Il revient ainsi aux étudiant.e.s de s'assurer suffisamment tôt dans le cours du semestre de l'utilisation que l'enseignant.e souhaite faire ou ne pas faire de la plate-forme Moodle en accompagnement de ses cours, ou encore du programme exact des devoirs et évaluations. En cas de difficulté ne pouvant être résolue avec l'enseignant.e concerné.e, l'étudiant.e peut s'adresser au secrétariat pédagogique ou encore au directeur ou à la directrice des études (également appelé.e responsable pédagogique) de son année (voir p. 2). Depuis 2020-2021, en raison de la situation sanitaire, de nouvelles modalités d'échange à distance (visioconférences via Zoom) ont été proposées aux étudiant.e.s. Ces modalités pourront être reconduites ponctuellement, en fonction des besoins, en 2023-2024.

NB : des séances de consultation des copies d'examen de session 1 sont généralement organisées en fin de semestre afin de permettre aux étudiant.e.s de comprendre leurs notes et de discuter avec leurs correcteurs/trices et ainsi de préparer au mieux une épreuve éventuelle de session 2.

Équipe pédagogique en 2023-2024 (hors Ateliers)

- ANDRÉ Emmanuelle, PR
- BERTHET Frédérique, PR
- BERTHOMIEU Pierre, MCF
- BLANCHOT Louis, chargé de cours
- BOPP Corinne, chargée de cours
- BOUGEROL Dominique, MCF (Sorbonne Nouvelle)
- DELON Gaspard, MCF
- DÉNOUETTE Adrien, chargé de cours
- DUBOIS Jérémie, chargé de cours
- DUFOUR Éric, PR
- FRAPPAT Marie, MCF
- FROMONT Garance, monitrice
- GACHADOUAT RANZ Diego, chargé de cours
- HABACHE Hala, monitrice
- HAMEL Erika, chargée de cours
- KOBRYN Olga, MCF
- LAUVIN Rémi, chargé de cours
- LESCHI Lorenzo, moniteur
- LÉTÉ Anne, MCF
- LIS Mathieu, chargé de cours
- MAXYMUK Kathleen, maître de langue
- MOMMERANSY Iris, monitrice
- MONASSA Tatian, MCF
- RAUFASTE Élie, moniteur
- RESCIGNO Anthony, MCF
- SAUVAGE Barnabé, ATER
- TALBOT Armelle, MCF Lettres
- TOULZA Pierre-Olivier, PR
- ZÉAU Caroline, MCF

VII. ATELIERS CINÉMA

Enseignant.e.s responsables :

Anthony Rescigno : Ateliers L1 & L2

Marie Frappat : Ateliers L3

Responsable : Catherine Ermakoff

01 57 27 63 66 / catherine.ermakoff@u-paris.fr

Coordinateur technique : Franck Moulin

01 57 27 63 65 / franck.moulin@u-paris.fr

Le dispositif des Ateliers Cinéma

Les Ateliers Cinéma d'Université Paris Cité ont pour objectif de rapprocher les étudiant.e.s en études cinématographiques des pratiques de la création cinématographique contemporaine.

Ils offrent aux étudiant.e.s les moyens de s'initier aux techniques de l'image, du son et du montage, et d'expérimenter la réalisation à travers différentes approches esthétiques.

Une quinzaine de professionnel.le.s – réalisateurs et réalisatrices, ingénieur.e.s du son, chef.fes opérateurs.trices et monteurs ou monteuses – interviennent chaque année pour transmettre leurs expériences et savoir-faire aux étudiant.e.s. Les moyens mis en œuvre permettent de pratiquer une pédagogie d'atelier concrète, réaliste et ouverte sur le cinéma tel qu'il se fabrique aujourd'hui.

L'organisation pédagogique et pratique

Un atelier exige de la part de l'étudiant.e **un engagement personnel et une implication active dans le travail du groupe**. Les groupes de chaque atelier sont composés de 15 à 20 étudiant.e.s.

Il est à noter que certains ateliers se déroulent les samedis, durant les semaines de lecture, et les vacances scolaires, de façon à éviter des chevauchements trop importants avec les cours théoriques.

En raison de la concentration du travail dans le temps, **la présence active à l'atelier est indispensable à sa validation** : un seul jour d'absence injustifiée mène souvent à l'échec complet de l'UE, car une partie essentielle du travail n'a pu être suivie.

Les ateliers L1 et les ateliers L2 du 1er semestre sont organisés sur une période courte (plusieurs jours consécutifs). Les ateliers L2 du 2nd semestre se composent de plusieurs séances réparties sur plusieurs semaines.

Chaque étudiant.e est **dispensé.e ponctuellement et exceptionnellement des autres cours pendant la période de l'atelier dans lequel il est inscrit.e**. Il.elle est ainsi **autorisé.e à manquer 1 fois ses cours** pour mener à bien son travail d'atelier. Il.elle doit donc se préoccuper personnellement de récupérer les cours manqués auprès de ses camarades. **Le travail en atelier ne peut justifier aucune autre dispense.**

Aucune session de rattrapage n'est envisageable pour les Ateliers, dans la mesure où il s'agit d'un travail ponctuel de groupe soumis à des contraintes techniques.

Les étudiant.e.s de L1 ont à choisir 1 atelier sur l'année, soit au S1, soit au S2.

Les étudiant.e.s de L2, 2 ateliers : 1 atelier au S3 et 1 atelier au S4.

Les étudiant.e.s de L3 ayant choisi l'itinéraire « Pratique du cinéma » ont, pour leur part, à choisir 1 des 2 ateliers Réalisation : L3/1 ou L3/2. Chacun de ces ateliers se déroule sur les deux semestres.

Inscriptions Ateliers Licence

Pour valider votre inscription aux Ateliers Cinéma de Licence, vous devez impérativement effectuer une inscription spécifique « Ateliers » en supplément de votre inscription pédagogique en études cinématographiques.

Le formulaire d'inscription en ligne pour les Ateliers sera ouvert entre le mercredi 6 septembre à 14h et le dimanche 10 septembre à minuit. RDV sur la page Inscriptions et organisation du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/inscriptions-et-organisation/>

Il vous faudra ensuite, **pour finaliser votre inscription, apporter au bureau des Ateliers Cinéma (793C, 7^{ème} étage bâtiment des Grands Moulins) une photo d'identité, avant le jeudi 15 septembre.**

Les réunions de rentrée des Ateliers Cinéma se dérouleront durant les réunions de rentrée de chaque niveau :

L1 : le lundi 4 septembre à 14h en amphi 11E

L2 : le lundi 4 septembre à 10h30 en amphi 11E

L3 : le mardi 5 septembre à 10h30 en amphi 11E

Ces réunions sont importantes, ne les manquez pas : un ensemble d'informations générales et pratiques très utiles y sera abordé.

Étudiant.e.s réorienté.e.s en études cinématographiques

L'inscription aux Ateliers en début d'année est ***strictement réservée aux étudiant.e.s en études cinématographiques.***

En L1 notamment, les étudiant.e.s d'autres disciplines, ayant l'intention de demander une réorientation, ne doivent pas s'inscrire à titre prévisionnel. **Il n'est pas possible de réserver des places pour les réorienté.e.s en études cinématographiques.**

Les étudiant.e.s réorienté.e.s de L1 pourront a priori s'inscrire pour suivre l'un des trois ateliers L1 du S2 : ils.elles doivent, pour ce faire, se présenter au bureau des Ateliers Cinéma dès qu'ils.elles ont effectué leur inscription pédagogique en études cinématographiques.

1^{ère} ANNÉE

Semestre 1	Heures 192-260	Coef. 10	Crédits 30
AS11U010 – HISTOIRE 1 AS11Y010 – Histoire générale du cinéma	36	2	5
AS11U020 – ANALYSE 1 AS11Y020 – Pratiques et méthodes de l'analyse filmique	36	2	5
AS11U030 – THEORIE 1 AS11Y030 – Lecture de textes théoriques	36	2	5
AS11U040 – METHODOLOGIE LT21Y030 – Initiation à l'écrit universitaire - Techniques d'expression 1	36	1	5
AS11U050 – ATELIERS CINÉMA 1 AS11E050 – Initiation à la réalisation	56 (S1+S2)	1	4
AS11C060 – UE LIBRE	24/36	1	3
AS11C070 – Informatique C2i	24	1	3
Semestre 2	Heures 192-260	Coef. 11	Crédits 30
AS12U010 – HISTOIRE 2 AS12Y010 – Histoire d'une période du cinéma Le cinéma classique hollywoodien / Nouvelles Vagues	36	2	5
AS12U020 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 1 AS12Y020 – Le documentaire	36	2	5
AS12U030 – ANALYSE 2 AS12Y030 – Analyse filmique sur un corpus limité Le pouvoir à l'écran / Billy Wilder / Le film policier	36	2	5
AS12U040 – CROISEMENTS DISCIPLINAIRES 1 AS12Y040 – Croisements disciplinaires « Arts, lettres » Le cadre et l'espace : de la peinture au cinéma / Le surréalisme entre littérature et cinéma	36	2	5
AS12U050 – ATELIERS CINÉMA 1 AS12E050 – Initiation à la réalisation	56 (S1+S2)	1	4
AS12C060 – UE LIBRE	24/36	1	3
AS12C100 – LANGUE 1 (CRL)	24	1	3
ATTENTION			
<p>Les horaires sont à consulter au département LSH ou sur le site https://lsh.u-paris.fr/ Les étudiant.e.s doivent constituer leur emploi de temps (choix des groupes) lors des inscriptions pédagogiques. Des informations supplémentaires seront communiquées lors de la réunion d'information et auprès de votre composante (LSH pour les L1 et L2, LAC pour les L3).</p>			

L1 – SEMESTRE 1

AS11U010 – HISTOIRE 1

AS11Y010 - Histoire générale du cinéma

Cours faisant partie de la « mineure cinéma » pour littéraires.

Enseignante : **Marie FRAPPAT** – Vendredi 9h-12h

Ce cours proposera un large panorama de l'histoire du cinéma depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Privilégiant une approche globale conciliant histoire, esthétique et économie, il aura pour objectif principal de fournir aux étudiant.e.s un socle de connaissances leur permettant par la suite de se repérer aisément dans ce domaine. Si, dans cette optique, l'approche chronologique sera privilégiée, ce cours soulèvera aussi des réflexions d'ordre méthodologique, historiographique et épistémologique autour des questions de ruptures et de continuités (cinéma muet, cinéma sonore, cinéma classique, cinéma moderne...), de la notion de cinématographie nationale, des liens avec le politique et des rapports entre cinéma et histoire.

Bibliographie indicative

BARNIER Martin, JULLIER Laurent, *Une brève histoire du cinéma (1895-2020)*, Pluriel, 2021.

BORDWELL David, THOMPSON Kristin, *L'Art du film : une introduction*, De Boeck, 2009.

LAGNY Michèle, *De l'histoire du cinéma : méthode historique et histoire du cinéma*, Armand Colin, 1992.

Modalités d'évaluation

Un examen de fin de semestre

AS11U020 – ANALYSE 1

AS11Y020 - Pratiques et méthodes de l'analyse filmique

Cours ouvert à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouvert aux « Lettres et arts ».

Enseignant.e.s : Gr.1 : **Pierre-Olivier TOULZA** – Lundi 9h-12h / Gr.2 : **Anne LÉTÉ** – Mardi 15h-18h / Gr.3 **Olga KOBRYN** – Mardi 9h-12h / Gr. 4 : **Anne LÉTÉ** Mercredi 15h30-18h30

L'expression filmique est complexe et multiple : matière visuelle (plastique, graphique, lumineuse) et sonore (verbale, musicale), agencements narratifs, effets rythmiques du montage, emprunts, citations, effets de sens liés à la situation des films dans une œuvre, dans un genre, dans l'histoire, monde fictionnel construit par la diégèse, etc. Cette richesse même explique qu'il n'y ait pas de méthode universelle pour analyser les films : il s'agit plutôt d'apprendre à exercer sa sensibilité sur des objets singuliers. Pour cela – et c'est ce que vise ce cours – il faut cependant une démarche raisonnée : apprendre à repérer, arpenter et baliser très précisément un terrain (quel qu'il soit, du petit fragment jusqu'au regroupement de plusieurs films) ; acquérir des notions techniques, esthétiques, historiques ; construire un propos personnel et maîtrisé sur le plan de l'écriture, qui ne se confine pas à la description du film ; prendre le risque de l'interprétation en s'appuyant sur une observation précise et active, nourrie de références au cinéma lui-même mais aussi aux autres arts, à la littérature, à l'histoire, et à toutes les disciplines qui peuvent enrichir le mouvement de l'analyse.

Bibliographie indicative

AUMONT Jacques et MARIE Michel, *L'Analyse des films*, Nathan, 1988.

BORDWELL David et THOMPSON Kristin, *L'Art du film : une introduction*, De Boeck, 2009 (à consulter en bibliothèque).

JULLIER Laurent, *L'Analyse de séquences*, Nathan, 2002.

Il existe des collections de livres consacrés à des analyses de films ; on peut recommander particulièrement les collections « Long métrage » de l'éditeur Yellow Now (Crisnée, Belgique) et « Synopsis » (Nathan). Ces collections ne sont plus publiées, mais les volumes existants peuvent être consultés en bibliothèque. On peut également consulter à la BIFI les dossiers pédagogiques consacrés à des films (Ecole, Collège, Lycéens et apprentis au cinéma), souvent riches en analyses de séquences.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS11U030 – THÉORIE 1**AS11Y030 - Lecture de textes théoriques**

Cours ouvert à la « mineure cinéma » pour littéraires.

Enseignants : Gr.1 : **Barnabé SAUVAGE** – Lundi 15h30-18h30 / Gr.2 : **Élie RAUFASTE** et **Barnabé SAUVAGE** –
Vendredi 15h30-18h30

Qu'est-ce qu'une théorie du cinéma ? Quel rapport la théorie entretient-elle avec les films ? Comment l'écriture théorique de chercheurs, de critiques ou de cinéastes dialogue-t-elle avec l'acte de création et l'expérience du spectateur ? À travers la lecture approfondie de textes issus de différents courants (esthétique, sémiologie, narratologie, psychanalyse, socio-anthropologie, études culturelles et de genre), il s'agira de comprendre la façon dont l'inventivité théorique accompagne les développements du cinéma comme art et comme fait culturel. Nous verrons que la théorie n'est pas un lieu où s'établissent des vérités figées sur le cinéma mais plutôt un espace pluriel d'où les auteurs réinterrogent sans cesse les enjeux esthétiques, sociaux et politiques des films.

Tout en les mettant en perspective historique, nous confronterons les textes autour de notions telles que le médium, le montage, l'auteur, la modernité, le réalisme, le spectateur ou les relations entre fiction et documentaire. Cette lecture croisée sera réfléchiée par l'analyse de films classiques et contemporains de genres variés. L'objectif du cours est de se familiariser avec la multiplicité des approches théoriques du cinéma, en apprenant à lire les textes de manière critique et stimulante.

Bibliographie indicative

AUMONT Jacques, *Les Théories des cinéastes*, Armand Colin, 2011.

CASETTI Francesco, *Les Théories du cinéma depuis 1945*, Armand Colin, 2005.

Collectif, *Théories du cinéma*, Cahiers du cinéma, 2001.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS11U040 – MÉTHODOLOGIE**LT21Y030 - Initiation à l'écrit universitaire - Techniques d'expression 1**

Choisir un groupe dans l'emploi du temps de la Licence « Lettres LSH ».

Enseignante responsable : **Guïomar HAUTCOEUR**

1) Méthodologie du travail universitaire

Le but de cet enseignement est d'apporter aux étudiant.e.s l'aide dont ils/elles ont besoin dans la préparation et la réalisation de leurs travaux écrits et oraux (insertion des références et des citations, rédaction d'un paragraphe, résumé de textes, grammaire pour l'orthographe, etc.).

2) Atelier de rédaction

Il s'agit de s'entraîner aux techniques de l'écrit, notamment à l'élaboration de textes à visée argumentative. Les compétences rédactionnelles requises sont linguistiques (correction de la langue, orthographe, syntaxe, ponctuation...), stylistiques (effacement des marques de subjectivité, élimination des répétitions, rédaction de phrases courtes...), logiques (construction d'un raisonnement, présentation des arguments et des exemples...).

Les textes-supports se répartiront entre textes littéraires et textes critiques ou théoriques, sur les sujets suivants :

1. les définitions du récit (la narrativité) ; 2. la métaphore en poésie ; 3. l'enchaînement dialogal dans le texte de théâtre.

ATTENTION : l'inscription en ligne (IPweb) est obligatoire. Choix des groupes : veuillez vous reporter à l'affichage « horaires Lettres ».

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : la note finale est composée de la moyenne d'au moins trois exercices écrits
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS11U050 - ATELIERS CINÉMA 1

AS11E050 - Initiation à la réalisation

Enseignant responsable : **Anthony RESCIGNO**

Intervenant.e.s : Cécile Martinaud, Nicolas Mas, Olivier Pelletier, Matthieu Perrot, Andra Tevy, Lou Vernin

Vous pouvez effectuer cet atelier au 1^{er} ou au 2nd semestre. Il s'agit de choisir 1 session de l'atelier, parmi les 5 sessions réparties sur l'année : 2 au 1^{er} semestre (L1/1 ou L1/2), 3 au 2nd semestre (L1/3 ou L1/4 ou L1/5).

Cet atelier constitue une première approche de la pratique de la réalisation. Il vise à initier les étudiant.e.s aux techniques de base de la prise de vue, de la prise de son et de la mise en scène.

Encadré.e.s par un trio d'intervenant.e.s professionnel.le.s, – un ou une chef.fe opérateur.trice, un ingénieur du son et une cheffe monteuse –, les étudiant.e.s travailleront à partir d'une situation très simple dont on leur fournira le synopsis lors de la 1^{ère} séance. Cette situation sera tournée à l'extérieur, dans un lieu proche de l'université, les 2 personnages qu'elle met en jeu seront interprétés par les étudiants.es. Ils.elles se répartiront en demi-groupes en fonction de la situation choisie, puis devront définir leurs choix de mise en scène et établir un premier découpage.

Durant la première journée de leur atelier, les étudiant.e.s s'initieront au fonctionnement du matériel de prise de vue et de prise de son.

Les deux journées suivantes, chaque groupe exposera aux intervenant.e.s Image et Son ses choix concernant la mise en scène et le découpage de la situation à réaliser. Les étudiant.e.s tourneront ensuite, à titre d'essai, quelques-uns des plans de leur séquence, puis en effectueront un montage rapide, qu'ils.elles visionneront avec leurs intervenant.e.s, en vue d'améliorer leurs choix de réalisation pour leur tournage le jeudi suivant.

Ils.elles disposeront d'une journée pour tourner leur séquence, encadré.e.s par leurs intervenant.e.s Image et Son. Puis d'une journée et demie pour effectuer le montage de celle-ci. Encadré.e.s par l'intervenante Montage, ils.elles se répartiront, pour ce faire, en duos ou trios.

L'ensemble des étudiant.e.s des Ateliers L1 de chaque semestre découvriront les séquences montées par chaque équipe durant une dernière séance de visionnage collectif.

Pour la présentation détaillée et le calendrier des 5 sessions de l'Atelier L1, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l1/>

Modalités d'évaluation

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier.
Pas de dispense de contrôle continu. Pas de session de rattrapage.

AS11C060 – UE LIBRE 1

Cette UE est obligatoire, choisie dans des listes proposées par l'ensemble des UFR et départements de l'université.

Enseignement à choisir uniquement dans la liste des cours proposés au titre de l'UE libre, dans la limite des capacités d'accueil. Le spectre des disciplines accessibles est très large. Pour le simple département LSH : Histoire, Sociologie, Arts, Géographie, Économie/droit, Lettres, Linguistique, Humanités. Voir également les enseignements proposés par le DVE (UE de sport, engagement étudiant, etc.).

Modalités d'évaluation disponibles auprès du secrétariat pédagogique de l'UFR du cours choisi.

OUTILS BUREAUTIQUE ET INTERNET (OBI)

Responsables pédagogiques : Aurélie Perrier et Thierry Stoehr.

Résumé du programme :

Les étudiant.e.s de première année de licence (L1) suivent l'UE OBI « Outils pour la Bureautique et Internet » qui est une formation pour l'utilisation de traitement de texte, tableur, espace de stockage, moteur de recherche, présentation assistée par ordinateur (PréAO)... L'enseignement se déroule sur la totalité du semestre avec une alternance : cours en ligne, environ une semaine sur deux et TP (2h) en salle l'autre semaine. Chaque cours en ligne comporte des documents vidéo et textes, suivis de QCM.

L'enseignement est composé de trois grandes parties : (1) utilisation du traitement de texte, (2) utilisation du tableur, (3) initiation à la PréAO appliquée à la présentation d'un travail personnel de recherche sur un thème imposé.

Les modalités de contrôle des connaissances de la première session comportent une note sur les QCM (20%), un examen sur le traitement de texte (30%), une évaluation sur un travail personnel donnant lieu à une PréAO (25%) et un examen de tableur (25%). Les épreuves de « traitement de texte » et « tableur » ont lieu le même jour. La seconde session est composée de trois épreuves intégrées : traitement de texte, tableur et QCM.

Que ce soit pour la première ou la seconde session, les étudiant.e.s doivent s'inscrire dans les groupes d'examen proposés dans le cours OBI spécifique sur Moodle.

La situation des étudiant.e.s salarié.e.s, sportifs/ves de haut niveau, en double licence ou suivi.e.s par le relais handicap peut être prise en compte pour le déroulement des cours et des examens.

ECTS	Volume horaire			MCC 1ère session			MCC 2ème session		
	Cours	TD	TP	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
3	12h distanciel		12h présentiel	-	100	-	-	-	100

L1 – SEMESTRE 2

AS12U010 - HISTOIRE 2

AS12Y010 - Histoire d'une période du cinéma

Cours faisant partie de la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Pierre BERTHOMIEU** – Vendredi 12h15-15h15

Groupe également ouvert aux étudiant.e.s non-spécialistes au titre de l'UE libre (nombre de places limité).

Le cinéma classique hollywoodien

Il s'agit là de l'âge d'or du cinéma américain, produit des studios d'Hollywood des années 1920 aux années 1950. Cette vaste production de centaines de films sur plus de trois décennies a légué au xx^e siècle son corpus filmique central, source de mythes (Greta Garbo, Marlene Dietrich, Humphrey Bogart, John Wayne, Marilyn Monroe, King Kong, Mickey Mouse...) et de genres fondateurs (western, film noir, mélodrame, film musical, comédie romantique...). Le cours constitue une introduction à l'esthétique classique hollywoodienne (récit, image, musique, styles), au système des studios (MGM, Paramount, Warner Bros....), et des stars, et à la riche complexité des représentations fictionnelles sous le Code de censure.

Bibliographie indicative

BERTHOMIEU Pierre, *Hollywood classique, Le Temps des géants*, Rouge Profond, 2009.

BOURGET Jean-Loup, *Hollywood, la norme et la marge*, Nathan, 1998.

Gr. 2, enseignantes (cours partagé) : **Garance FROMONT** et **Iris MOMMERANSY** – Jeudi 9h-12h

Nouvelle(s) Vague(s) : France et Tchécoslovaquie, années 1960

Les années 1960 forment une période charnière pour de nombreuses cinématographies dans le monde. En France, la génération de jeunes critiques des *Cahiers du cinéma* (incluant par exemple Truffaut, Rivette et Godard) entend moderniser la production cinématographique. Le mouvement, par la promotion de méthodes et de thèmes nouveaux, s'inscrit dans la France des années 1960 : France de la décolonisation, de la Guerre froide, de la libération sexuelle et surtout une France animée par une jeunesse revendicatrice et influente.

De l'autre côté du rideau de fer, dans la République socialiste tchécoslovaque, à Prague, des cinéastes profitent d'un assouplissement idéologique, mais aussi d'avancées sociales et économiques, pour produire des œuvres audacieuses, d'un point de vue esthétique autant que politique. Cet ensemble de films sera par la suite surnommé « Nouvelle Vague tchécoslovaque » en référence à sa parente française.

En mêlant histoire, théorie et analyse filmique, ce cours propose d'étudier de manière croisée la Nouvelle Vague française et la Nouvelle Vague tchécoslovaque afin de retracer les conditions d'émergence de ces mouvements artistiques, tout en interrogeant les éventuelles limites de leur délimitation et de leur définition.

Bibliographie indicative

LIEHM Antonín, *Trois générations : entretiens sur le phénomène culturel tchécoslovaque*, Gallimard, 1970.

ZAORALOVA Eva (dir.), *Le Cinéma tchèque et slovaque*, Paris, Centre Pompidou, 1996.

MARIE Michel, *La Nouvelle Vague, une école artistique*, 4^e édition, Armand Colin, 2017.

DE BAECQUE Antoine, *La Nouvelle Vague. Portrait d'une jeunesse*, Flammarion, « Champs arts », 2019.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS12U020 - HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 1

AS12Y020 - Le documentaire

Enseignante : **Caroline ZÉAU** – Lundi 14h-18h, à partir du 26 février 2024

Ce cours propose de questionner la notion de documentaire au cinéma en examinant l'histoire des formes, des pratiques et des discours qu'elle recouvre. Nous chercherons ainsi à identifier les spécificités et les transformations du cinéma documentaire depuis les premiers temps du cinéma jusqu'à l'heure où s'opère un élargissement radical de sa vocation et de ses formes. Nous évoquerons les pionniers du documentaire d'auteur (Robert Flaherty, Dziga Vertov, Joris Ivens), l'école du documentaire britannique (John Grierson), les différentes tendances du cinéma direct (Jean Rouch, Pierre Perrault, Richard Leacock...), l'essai cinématographique (Chris Marker, Johan van der Keuken) et les grands auteurs contemporains (Raymond Depardon, Alain Cavalier, Claire Simon, Wang Bing, Rithy Panh, Fred Wiseman, Gianfranco Rosi...). Ce faisant, nous regarderons par quels moyens ces cinéastes se proposent de saisir la complexité du monde.

Bibliographie indicative

COLLEYN Jean-Paul, *Le Regard documentaire*, Éditions du Centre Georges Pompidou, Paris, 1993.

COMOLLI Jean-Louis, *Corps et cadre*, Éditions Verdier, Lagrasse, 2012.

COMOLLI Jean-Louis, *Voir et Pouvoir. L'innocence perdue : cinéma, télévision, fiction, documentaire*, Éditions Verdier, Lagrasse, 2004.

DELEUZE Gilles, *L'Image-Temps*, Éditions de Minuit, Paris, 1985.

GAUTHIER Guy, *Le Documentaire, un autre cinéma*, Éditions Nathan, Paris, 1995.

NINEY François, *L'Épreuve du réel à l'écran. Essai sur le principe de réalité documentaire*, Éditions De Boeck Université, Bruxelles, 2000.

ZÉAU Caroline, *Le Cinéma direct, un art de la mise en scène, L'Âge d'homme*, Lausanne, 2020.

Modalités d'évaluation

Un examen en fin de semestre.

AS12U030 - ANALYSE 2

AS12Y030 - Analyse filmique sur un corpus limité

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Barnabé SAUVAGE** – Vendredi 9h-12h

Le pouvoir à l'écran. Scènes de la vie politique dans la fiction et le documentaire

« Il est de l'essence du pouvoir politique de se représenter », écrivait Louis Marin dans *Politique de la représentation*. Dans une telle perspective, la représentation doit dès lors être comprise comme une technique du pouvoir et le pouvoir, comme un acte de représentation. Ce cours s'attachera à cerner les procédés de mise en scène, de mise en espace, d'effets visuels et sonores, de montage et d'interprétation corporelle du pouvoir politique dans des séquences issues d'un corpus d'œuvres filmiques et sérielles classiques, modernes et contemporaines, documentaires comme fictionnelles. On prêtera ainsi attention à la mise en image du pouvoir politique institutionnel, qu'il soit un pouvoir présidentiel en campagne (*Primary*, R. Leacock ; *1974, une partie de campagne*, R. Depardon ; *Pater*, A. Cavalier ; *Serviteur du peuple*, V. Zelensky), ou un pouvoir militaire autocratique (*La Grève*, S. M. Eisenstein ; *Le Dictateur*, C. Chaplin ; *Dr. Strangelove*, S. Kubrick) et corrompu (*Il caimano*, N. Moretti ; *Vice*, A. McKay ; *Loro*, P. Sorrentino), qu'il soit un pouvoir local (*L'Arbre, le Maire et la Médiathèque* d'E. Rohmer ; *City Hall*, F. Wiseman ; *Municipales*, T. Paulot) ou parlementaire (*Mr. Smith Goes to Washington*, F. Capra ou bien comme dans les séries *Marseille* (J.-L. Comolli), *House of Cards* (B. Willimon), *Baron noir* (E. Benzekri)).

Gr. 2, enseignants (cours partagé) : **Rémi LAUVIN** et **Lorenzo LESCHI** – Lundi 9h-12h

Les films de Billy Wilder

Ce cours porte sur les films de Billy Wilder, réalisateur et scénariste emblématique du cinéma classique hollywoodien. Les œuvres les plus reconnues de Wilder suggèrent un talent varié pour la comédie (*Certains l'aiment chaud*, 1959), la romance (*Ariane*, 1959), le film noir (*Assurance sur la mort*, 1944) ou la chronique douce-amère de la fin des premières gloires hollywoodiennes (*Boulevard du crépuscule*, 1950). L'analyse de certaines séquences emblématiques mais aussi d'œuvres moins renommées, ainsi que d'éléments de la vie de Wilder et de son travail de scénariste pour d'autres réalisateurs, permettra d'identifier certains principes propres à l'écriture du cinéaste.

Le film policier : un cinéma d'enquête

Le cours propose d'aborder l'étude du cinéma policier dans une double approche générique et esthétique. D'une part, nous procéderons à l'analyse des caractères définitoires et codes du film d'enquête dans ses liens avec le film noir : genèse et évolution du concept, influences littéraires, concomitances et croisements dans les cinémas européens et asiatiques. Ce faisant, nous intégrerons à notre réflexion la question de la valeur générique même du concept de « film noir ». D'autre part, nous verrons comment les investigations conduites par les personnages rencontrent l'enquête optique-esthétique du spectateur durant la projection. Nous aborderons ainsi une série de questions portant sur le statut des images (illusion, séduction, vérité, etc.) et sur les différentes modalités du regard (perception, imagination, souvenir, etc.) mobilisées par le cinéma policier.

Bibliographie indicative

ESQUENAZI Jean-Pierre, *Le Film noir : Histoire et significations d'un genre populaire subversif*, Paris, CNRS, 2012.
PILLARD Thomas, *Le Film noir français face aux bouleversements de la France d'après-guerre (1946-1960)*, Joseph K., 2014.
SAPIERE Dominique et MENEGALDO Gilles, *Les Récits policiers au cinéma*, Poitiers, La Licorne, 1999.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS12U040 -CROISEMENTS DISCIPLINAIRES 1

AS12Y040 - Croisements disciplinaires « arts, lettres »

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Tatian MONASSA** – Mardi 14h-17h

Le cadre et l'espace : de la peinture au cinéma

Ce cours se propose de réfléchir à la notion de cadre dans la tradition de représentation figurative occidentale – du tableau de chevalet au cadrage dynamique des images de film, en passant par la découpe de l'acte photographique.

En tant qu'élément structurant d'images qui donnent à voir un espace compris comme continu et homogène, le cadre voit ses fonctions esthétiques évoluer d'un médium à l'autre. Considérant que les images n'ont pas toujours été délimitées par un cadre, qu'il s'agisse de l'encadrement des tableaux ou d'une limite assignée à la figuration, nous chercherons à comprendre ce que fait le cadre aux images et ses liens avec la notion d'espace.

Bibliographie indicative

AUMONT Jacques, *L'Image – Peinture, photographique, cinéma : des origines au numérique*, Malakoff, Armand Colin, 4^e éd. enrichie, 2020, p. 101-145 ; p. 207-247.
GARDIES André, *L'Espace au cinéma*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1993.
BAZIN André, « Peinture et cinéma », dans *Qu'est-ce que le cinéma*, t. II, Paris, Le Cerf, 1959, p. 127-132.
BURCH Noël, « Comment s'articule l'espace-temps » et « Nana ou les deux espaces », dans *Une praxis du cinéma*, Paris, Gallimard, 1986 [1969], p. 21-38 ; p. 39-58).

Gr. 2, enseignante : **Hala HABACHE** – Mardi 9h-12h

Le surréalisme entre littérature et cinéma

Défini pour la première fois par André Breton dans son *Manifeste du surréalisme* en 1924, le surréalisme est un mouvement artistique qui a traversé différents modes d'expression (littérature, peinture, cinéma...). Dans son texte théorique, Breton présente des principes littéraires que le cinéma se réappropriera. À partir d'un corpus de films contemporains du *Manifeste* ou plus récents, l'objectif de ce cours sera d'une part d'interroger, d'un point de vue historique et contextualisé, les dialogues entre littérature et cinéma lors de l'émergence du surréalisme II

s'agira d'autre part de comprendre comment des cinéastes se sont inspirés des théories littéraires pour élaborer une esthétique singulière.

Bibliographie indicative

ALBERA François, *L'Avant-garde au cinéma*, Paris, Armand Colin, 2005.

BRETON André, *Manifeste du surréalisme*, Paris, Folio, « Essais », 2015 [1924].

VIRMAUX, Alain et Odette, *Les Surréalistes et le Cinéma*, Paris, Ramsay, 1988 [1976].

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS12U050 - ATELIERS CINEMA 1

AS12E050 - Initiation à la réalisation

Enseignant responsable : **Anthony RESCIGNO**

Intervenant.e.s : Cécile Martinaud, Nicolas Mas, Olivier Pelletier, Matthieu Perrot, Andra Tevy, Lou Vernin

Vous pouvez effectuer cet atelier au premier ou au second semestre. Il s'agit de choisir 1 session de l'atelier parmi les 5 sessions réparties sur l'année : 2 au premier semestre (L1/1 ou L1/2), 3 au second semestre (L1/3 ou L1/4 ou L1/5).

Cet atelier constitue une première approche de la pratique de la réalisation. Il vise à initier les étudiant.e.s aux techniques de base de la prise de vue, de la prise de son et de la mise en scène.

Encadré.e.s par un trio d'intervenant.e.s professionnel.le.s, – un ou une chef.fe opérateur.trice, un ingénieur du son et une cheffe monteuse –, les étudiant.e.s travailleront à partir d'une situation très simple dont on leur fournira le synopsis lors de la 1^{ère} séance. Cette situation sera tournée à l'extérieur, dans un lieu proche de l'université, les 2 personnages qu'elle met en jeu seront interprétés par les étudiant.e.s. Ils.elles se répartiront en demi-groupes en fonction de la situation choisie, puis devront définir leurs choix de mise en scène et établir un premier découpage.

Durant la première journée de leur atelier, les étudiant.e.s s'initieront au fonctionnement du matériel de prise de vue et de prise de son.

Les deux journées suivantes, chaque groupe exposera aux intervenant.e.s Image et Son ses choix concernant la mise en scène et le découpage de la situation à réaliser. Les étudiant.e.s tourneront ensuite, à titre d'essai, quelques-uns des plans de leur séquence, puis en effectueront un montage rapide, qu'ils.elles visionneront avec leurs intervenant.e.s, en vue d'améliorer leurs choix de réalisation pour leur tournage le jeudi suivant.

Ils.elles disposeront d'une journée pour tourner leur séquence, encadré.e.s par leurs intervenant.e.s Image et Son. Puis d'une journée et demie pour effectuer le montage de celle-ci. Encadré.e.s par l'intervenante Montage, ils.elles se répartiront, pour ce faire, en duos ou trios.

L'ensemble des étudiant.e.s des Ateliers L1 de chaque semestre découvriront les séquences montées par chaque équipe durant une dernière séance de visionnage collectif.

Pour la présentation détaillée et le calendrier des 5 sessions de l'Atelier L1, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l1/>

Modalités d'évaluation

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier.

Pas de dispense de contrôle continu. Pas de session de rattrapage.

AS12C060 - UE LIBRE 2

Cette UE est obligatoire, choisie dans des listes proposées par l'ensemble des UFR et départements de l'université. Une vingtaine d'étudiant.e.s pourront choisir, dans le cadre de cette UE libre, le cours suivant :

AS12Y060 - Film Studies 1 (enseignement en anglais)

The American War Film

Enseignante : **Kathleen MAXYMUK** – Mercredi 12h15-15h15

The percentage of the United States of America's budget allotted to its military underlines the importance this institution holds in the USA. This course will explore American twentieth and twenty-first century society through the war film's evolution in Hollywood. Working our way through a select filmography, we will examine the fluctuating attitude in the films towards violence, and analyze how this reflects the American culture of that time. With films taking positions from blatant propaganda to anti-war to gratuitous violence, we will study the national reception these works received and their historical significance. The different ways of approaching its wars, from a contemporary to retrospective approach, will also be revelatory. Beyond acting as an introduction to American society and civilization, the course will also involve an aesthetic approach to the war film.

Bibliographie indicative

Syllabus and bibliography to be distributed during the first session

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).
--

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS12C100 - LANGUE 1 - CRL

Voir en fin de brochure la page consacrée au programme SPELL.

2^{ème} ANNÉE

Semestre 3	Heures 242-254	Coef. 11	Crédits 30
AS13U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 2 AS13Y010 – Histoire des formes Steven Spielberg et l’histoire du cinéma américain post-classique / Les formes des séries télévisées américaines depuis les années 1980	36	2	5
AS13U020 – ANALYSE 3 AS13Y020 – Poétiques du récit	36	2	5
AS13U030 – THÉORIE 2 AS13Y030 – Approfondissements théoriques Du cinématographe au cinéma / Cinéma transnational	36	2	5
AS13C040 – CROISEMENTS DISCIPLINAIRES 2 AS13Y040 – Croisements disciplinaires « Esthétique, philosophie »	36	2	5
AS13U070 – ATELIERS CINÉMA 2 AS13E060 – Au choix : prise de vue, montage, son	50	1	4
AS13C080 – UE LIBRE	24/36	1	3
AS13C120 – LANGUE 2	24	1	3
Semestre 4	Heures 266	Coef. 12	Crédits 30
AS14U010 – HISTOIRE 3 AS14Y010 – Perspectives historiques Cinéma et industrie en France des origines aux années 1950	36	2	5
AS14U020 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 3 AS14Y020 – Approches de la mise en scène Histoire du cinéma noir américain / Vues d'en haut	36	2	5
AS14U030 – ANALYSE 4 AS14Y030 – Analyse d’un corpus intermédiatique Cinéma et jeux vidéo / Cinéma, vidéo et révolution musicale	36	2	5
AS14U040 – CINÉMA ET SOCIÉTÉ 1 AS14Y040 – Cinéma, social, politique Social et cinéma / Cinéma et idéologie	36	2	5
AS14C050 – CROISEMENTS DISCIPLINAIRES 3 AS14Y060 – Croisements disciplinaires « Lettres »	36	2	5
AS14U080 – PROJET PROFESSIONNEL LT22Y030 – Projet professionnel - Techniques d’expression 2	36	1	2
AS14U090 – ATELIERS CINÉMA 3 AS14E060 – Au choix : réalisation, découpage, production	50	1	3
<p align="center">Les horaires sont à consulter au département LSH ou sur le site https://lsh.u-paris.fr. Les étudiant.e.s devront constituer leur emploi du temps (choix des groupes) lors des inscriptions pédagogiques. Des informations supplémentaires seront communiquées lors de la réunion d'information et auprès de votre composante (LSH).</p>			

L2 – SEMESTRE 3

AS13U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 2

AS13Y010 - Histoire des formes

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr.1 : **Pierre BERTHOMIEU** – Vendredi 12h15-15h15

Steven Spielberg et l'histoire du cinéma américain post-classique

La longue et riche filmographie de Steven Spielberg, qui surplombe cinq décennies de production hollywoodienne, servira de fil directeur pour examiner les tendances majeures du cinéma de l'après classicisme, aussi bien dans ses singularités (héritage classique, vision humaniste et spirituelle, recherche formelle et technique, mélange des tons...) que dans ses liens avec des formes ou genres majeurs (science-fiction, merveilleux et horreur, film-catastrophe, film de guerre, thriller politique, burlesque, animation) et des grandes obsessions (héroïsme et anonymat, mythe et politique...) de la période.

Gr. 2 : **Pierre-Olivier TOULZA** – Mercredi 12h15-15h15

Les formes des séries télévisées américaines depuis les années 1980

À partir des années 1980, les bouleversements technologiques et industriels que connaît la télévision américaine (multiplication des chaînes, éparpillement des publics...) ont accompagné une véritable effervescence créative et artistique. En privilégiant les études de cas et les analyses de nombreux exemples, ce cours a pour objet l'étude des séries télévisées produites dans ce contexte singulier. Nous envisagerons ainsi l'histoire des séries américaines des dernières décennies sous plusieurs aspects, des processus de production aux conditions de réception, en passant par les innovations scénaristiques, formelles et narratives qui distinguent les œuvres.

Bibliographie indicative

ESQUENAZI Jean-Pierre, *Les Séries télévisées, l'avenir du cinéma ?*, Armand Colin, 2014.
JOST François, *De quoi les séries américaines sont-elles le symptôme ?*, CNRS, 2017.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS13U020 - ANALYSE 3

AS13Y020 - Poétiques du récit

Enseignante : **Anne LÉTÉ** – Mercredi 9h-12h

Le récit n'était pas nécessairement le destin du cinéma. Celui-ci aurait pu rester un regard descriptif posé sur le monde, un mode d'écriture visuelle et plastique, un instrument d'exploration scientifique. Sans renoncer à ces possibles, il est pourtant devenu, pour l'essentiel, une impressionnante machine à raconter des histoires. Nous étudierons, à travers des exemples concrets choisis à des époques et dans des cinématographies variées, différentes manières de raconter. Nous aborderons les films par le biais de leur architecture narrative d'ensemble, de leur organisation temporelle et spatiale, de l'élaboration de leurs personnages, de la construction d'un ou plusieurs points de vue.

Le corpus des films au programme sera indiqué lors de la première séance de cours.

Bibliographie sommaire

AUMONT Jacques, BERGALA Alain, MARIE Michel, VERNET Marc, *Esthétique du film*, Paris, Armand Colin, 2021.
BEYLOT Pierre, *Le Récit audiovisuel*, Paris, Armand Colin, 2005.
GARDIES André, *Le Récit filmique*, Paris, Hachette, 1993.
JOST François, *L'Œil-caméra*, Lyon, PUL, 1987.

Modalités d'évaluation

Un examen en fin de semestre.

AS13Y030 - Approfondissements théoriques

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1 : **Éric DUFOUR** – Mardi 9h-12h

Passage du cinématographe au cinéma

On étudiera le passage du cinématographe au cinéma entre 1895 et 1915. On montrera comment le cinématographe se caractérise par la frontalité du dispositif, par le plan large et par l'absence de découpage : c'est, avec le « point de vue du Monsieur de l'orchestre », l'alignement du cinéma sur le théâtre. La constitution du cinéma comme tel passe d'abord par le morcellement de l'espace, c'est-à-dire la variation de l'échelle des plans dans la séquence et par la multiplication des points de vue. Ce qui émerge corrélativement, ce sont les codes du spectateur dans ce récit.

Bibliographie indicative

BURCH Noël, *La Lucarne de l'infini*, Paris, L'Harmattan, 2007.

GAUDREAU André, *Cinéma et attraction. Pour une nouvelle histoire du cinématographe*, Paris, CNRS, 2008.

Gr. 2 : **Garance FROMONT** – Jeudi 12h15-15h15

Cinéma transnational : déplacement, circulation, hybridation

Comment le cinéma nous invite-t-il à discuter l'appartenance à un territoire ou à une culture ? Ce cours explorera des cinémas en déplacement qui ont pour point commun d'interroger la notion de frontière nationale, entre négociation et transgression. À partir de films qui échappent à l'approche strictement nationale (cinéma exilique, diasporique, nomade...), nous tenterons de définir ce qu'est un cinéma transnational, entre ancrage territorial et déplacement volontaire ou forcé. Nous nous appuierons sur un ensemble de textes théoriques étudiés en classe pour mobiliser des concepts et outils d'analyse adaptés à ces cinématographies parfois marginales. Le corpus d'étude comprendra des films réalisés par des cinéastes temporairement déplacés ou définitivement exilés, mais aussi les phénomènes de transferts culturels et d'hybridation d'une cinématographie à l'autre. En définitive, nous verrons comment ces cinémas nous permettent de repenser notre rapport à l'autre et à nous-mêmes, en envisageant les identités dans leur mobilité et leur pluralité.

Bibliographie indicative :

AUMONT Jacques (dir.), *Les Cinéastes en exil : exilés, immigrés, les cinéastes "déplacés"*, Cinémathèque française, Paris, 1992.

EZRA Elizabeth, *Transnational Cinema : The Film Reader*, Routledge, London/New York, 2006.

THIVAT Patricia-Laure (dir.), *Voyages et exil au cinéma : Rencontres de l'altérité*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve D'Ascq, 2017.

RAWLE Steven, *Transnational Cinema : An Introduction*, Palgrave, London, 2018.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS13Y040 - Croisements disciplinaires « Esthétique, philosophie »

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1 : **Éric DUFOUR** – Lundi 9h-12h

La question esthétique

Ce cours est ordonné autour d'une étude de la *Critique de la faculté de juger* de Kant. On montrera à partir de Kant comment la question esthétique, c'est-à-dire la question du beau et de l'art, apparaît dans l'Antiquité avec Platon. On montrera comment la position antique, reprise par la pensée classique (Boileau), est une position rationaliste, qui intellectualise le beau, c'est-à-dire le sentiment esthétique, et comment la spécificité de celui-ci est thématisée pour la première fois par l'empiriste Hume, comme le montre Kant. On montrera comment Kant propose une position qui veut surmonter les apories des positions intellectualiste et empiriste, et comment Nietzsche, ensuite, reformule la question esthétique et donc repense la notion de beau.

Bibliographie

KANT Emmanuel, *Critique de la faculté de juger* : toutes les traductions en éditions de poche se valent (mais préférence pour l'édition Folio) ; en allemand : Felix Meiner Verlag.

Gr. 2 : **Éric DUFOUR** – Lundi 12h15-15h15

Phénoménologie et ontologie de l'image : Husserl/Sartre/Merleau-Ponty vs. Bergson/Deleuze

Il s'agit de faire une généalogie de l'image dans la modernité philosophique. L'image acquiert un statut conceptuel avec les empiristes, via l'investigation sur la perception sensible, puis trouve un développement conséquent avec l'analyse corrélée de la psychologie scientifique, d'un côté et, de l'autre, de la phénoménologie, particulièrement via Husserl, Sartre et Merleau-Ponty. Voilà ce qu'on examinera, en montrant comment la phénoménologie de l'image se voit opposer une ontologie de l'image qui trouve sa formulation exemplaire d'abord chez Bergson (passage de *l'Essai sur les données immédiates de la conscience* à *Matière et mémoire*), puis dans la théorie de l'image des deux livres de Deleuze, *L'Image-mouvement* et *L'Image-temps*.

Bibliographie

HUSSERL Edmund, *Idées directrices pour une phénoménologie*, trad. P. Ricoeur, Paris, Gallimard, coll. Tel, particulièrement § 41, 85, 97.

SARTRE Jean-Paul, *L'Imaginaire*, Folio essais.

MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, coll. Tel.

BERGSON Henri, *Essai sur les données immédiates de la conscience* et *Matière et mémoire*, Paris, Garnier Flammarion.

DELEUZE Gilles, *L'Image-mouvement* et *L'Image-temps*, Paris, Editions de Minuit.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).
--

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS13E060 - Au choix : prise de vue, montage, sonEnseignant responsable : **Anthony RESCIGNO****L2/1 Atelier Prise de vue documentaire**

Julie Conte – octobre/novembre 2023

Construction progressive d'un regard / Session 1

Cet atelier a pour objectif d'initier les étudiant.e.s à la prise de vue à travers la réalisation d'une courte séquence documentaire. Réuni.e.s par groupes de 3, les étudiant.e.s devront, au préalable, choisir un lieu et une situation mettant en jeu une ou plusieurs personnes en action, pour parvenir, *in fine*, à la réalisation d'une séquence de quelques minutes.

Chaque trio disposera d'une unité de tournage, et se jettera à l'eau. À travers un processus d'allers-retours entre séances de tournage et séances de visionnage, nous prendrons le temps de regarder ensemble vos rushes et d'interroger votre pratique au plus près.

Chaque équipe procédera ensuite au montage d'une séquence de 3 à 5 minutes, en utilisant les rushes de la séance de tournage la plus réussie.

Le choix de la situation à filmer est bien sûr essentiel pour que le dispositif puisse fonctionner. Orientez-vous vers des lieux facilement accessibles (lieux publics ou ouverts et prêts à accueillir des personnes extérieures), des situations simples, concrètes, vivantes (travail, apprentissage, jeu, etc.) et qui offrent la possibilité de filmer différentes actions et/ou relations.

Des consignes vous seront adressées par mail la semaine du 18 septembre pour mener à bien vos repérages. Vous devrez ensuite envoyer à votre intervenante, **le jeudi 28 septembre au plus tard**, un compte-rendu de votre travail de repérages.

L2/2 Atelier Prise de vue documentaire

Julie Conte – octobre/novembre 2023

Construction progressive d'un regard / Session 2

Cet atelier a pour objectif d'initier les étudiant.e.s à la prise de vue à travers la réalisation d'une courte séquence documentaire. Réuni.e.s par groupes de 3, les étudiant.e.s devront, au préalable, choisir un lieu et une situation mettant en jeu une ou plusieurs personnes en action, pour parvenir, *in fine*, à la réalisation d'une séquence de quelques minutes.

Chaque trio disposera d'une unité de tournage, et se jettera à l'eau. À travers un processus d'allers-retours entre séances de tournage et séances de visionnage, nous prendrons le temps de regarder ensemble vos rushes et d'interroger votre pratique au plus près.

Chaque équipe procédera ensuite au montage d'une séquence de 3 à 5 minutes, en utilisant les rushes de la séance de tournage la plus réussie.

Le choix de la situation à filmer est bien sûr essentiel pour que le dispositif puisse fonctionner. Orientez-vous vers des lieux facilement accessibles (lieux publics ou ouverts et prêts à accueillir des personnes extérieures), des situations simples, concrètes, vivantes (travail, apprentissage, jeu, etc.) et qui offrent la possibilité de filmer différentes actions et/ou relations.

Des consignes vous seront adressées par mail la semaine du 18 septembre pour mener à bien vos repérages. Vous devrez ensuite envoyer à votre intervenante, **le jeudi 12 octobre au plus tard**, un compte-rendu de votre travail de repérages.

L2/3 Atelier Montage

Sarah Turoche – novembre/décembre 2023

Processus d'exploration

Les étudiant.e.s, réuni.e.s en duos ou trios, disposeront des rushes de trois films : trois ensembles de rushes (d'environ 3 heures), issus de courts-métrages documentaires ou de fiction : des personnages, des situations, des univers, des temporalités et des espaces différents.

Chaque trio choisira le corpus sur lequel il souhaite travailler et se lancera dans le montage d'un film court. L'objectif est ici d'expérimenter les différentes étapes du travail de montage, de la découverte des rushes jusqu'au montage son, en passant par l'épreuve du choix des plans, et l'élaboration d'une structure, d'un récit construit, sans oublier que le film que vous serez en train de monter ne se réduit pas à son seul plan narratif. Il impliquera aussi d'autres dimensions, qui pourront prendre forme à travers sa tonalité, son atmosphère, sa temporalité spécifique, sa poésie, l'ensemble des impressions, sensations, sentiments que le cinéma est en mesure de créer. L'organisation de l'atelier intègre délibérément quelques jours de pause. Ce sera l'occasion pour vous de prendre du recul et de chercher des sons en mesure d'enrichir votre montage, une musique, peut-être d'écrire une parole ou un dialogue, et de l'enregistrer.

L2/4 Atelier Son

Philippe Deschamps– décembre 2023

Fabrication d'une scène sonore

Cet atelier se propose d'initier les étudiant.e.s à la réalisation d'une séquence sonore pour laquelle ils.elles auront à mener un travail d'écriture, de mise en scène, de prise de son et de montage.

Pour concevoir leur séquence sonore, les étudiant.e.s s'inspireront d'une séquence visuelle. Réuni.e.s en groupes de trois ou quatre, ils.elles choisiront une séquence parmi une sélection préétablie par l'intervenant.

La séquence choisie sera moins à considérer ici comme une situation narrative, dotée d'un sens déjà défini, que comme une source d'inspiration, une matière apte à éveiller l'imagination et l'écriture d'une situation sonore, composée de voix, de sons, de bruits et d'ambiances.

Après cette phase d'écriture, chaque groupe réalisera ses enregistrements en plusieurs étapes : mise en œuvre des prises de son avec micros, perches, pieds, mixettes et enregistreurs ; direction artistique des voix, enregistrements des effets, des ambiances et bruitages utiles à leur projet, etc.

Puis nous procéderons aux montages de chaque séquence, en nous intéressant essentiellement à deux aspects importants du montage son : la construction d'une continuité sonore et le travail de superposition des sons.

Pour la présentation détaillée et le calendrier des ateliers L2 du S3, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l2/>

Modalités d'évaluation

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier

Pas de dispense de contrôle continu. Pas d'examen. Pas de session de rattrapage.

AS13C080 – UE LIBRE 3

Cette UE est obligatoire, choisie dans des listes proposées par l'ensemble des UFR et Départements de l'université.

Une vingtaine d'étudiant.e.s pourront choisir, dans le cadre de cette UE libre, le cours suivant :

AS13Y050 - Film Studies 2 (enseignement en anglais)

La Nouvelle Vague : A Transatlantic Approach

Enseignante : **Kathleen MAXYMUK** – Jeudi 15h30-18h30

This course will explore the cross-cultural connections between the Nouvelle Vague and American cinema. The Nouvelle Vague is both one of the most popular film movements and one of the most complex. We will analyze the influence of American film culture on the new and paradoxical attitude toward making films in France that arose during the 1950s to 1960s. In turn, we will also focus on the important effect the Nouvelle Vague had on American films in the 1960s and beyond, particularly auteur theory and certain clichés. The complex aesthetic core of the film movement, from its sources to its legacies, will be studied throughout the semester. A circulation of influences will consider simultaneously French and American film cultures in the second half of the twentieth century.

Bibliographie indicative

Syllabus and bibliography to be distributed during the first session

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS13C120 – LANGUE 2

Un cours à choisir dans les enseignements de langue (LANSAD).
Voir en fin de brochure et sur le site <https://u-paris.fr/eila/lansad/>.

L2 – SEMESTRE 4

AS14U010 - HISTOIRE 3

AS14Y010 - Perspectives historiques

Cours ouvert aux étudiant.e.s non-spécialistes au titre de l'UE libre (nombre de places limité).

Enseignant : **Gaspard DELON** – Vendredi 9h-12h

Cinéma et industrie en France des origines aux années 1950

Le cours proposera un tableau général des soixante premières années du cinéma français. À travers l'analyse de nombreux exemples canoniques, il s'intéressera aux genres, aux cinéastes et aux interprètes, avec le souci d'une mise en perspective historique et socioculturelle. Il se montrera attentif, dans le même temps, aux conditions techniques, économiques et industrielles, en étudiant les secteurs de la production, de la distribution et de l'exploitation.

Bibliographie indicative

GAUTEUR Claude et VINCENDEAU Ginette, *Jean Gabin. Anatomie d'un mythe*, Paris, Nathan, 1993.

LEFEUVRE Morgan, *Les Manufactures de nos rêves. Les studios de cinéma français des années 1930*, Rennes, PUR, 2021.

MONTEBELLO Fabrice, *Le Cinéma en France depuis les années 1930*, Paris, Armand Colin, coll. « Cinéma », 2005.

PRÉDAL René, *Histoire du cinéma français des origines à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2013.

VEZYROGLOU Dimitri, *Le Cinéma en France à la veille du parlant. Un essai d'histoire culturelle*, Paris, CNRS Éditions, 2011.

Modalités d'évaluation

Un examen en fin de semestre.

AS14U020 - HISTOIRE ET ESTHETIQUE 3

AS14Y020 - Approches de la mise en scène

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Lorenzo LESCHI** - Mardi 12h15-15h15

Histoire du cinéma noir américain

Dans ce cours, nous explorerons l'histoire du cinéma noir américain, de sa fondation par des militants des droits civiques et des entrepreneurs noirs américains en réaction à *Naissance d'une nation* (Griffith, 1915), jusqu'à la période contemporaine avec le succès public et critique d'une nouvelle génération de cinéastes noirs américains (Ava Duverney, Barry Jenkins, Jordan Peele, Ryan Coogler). Qu'appelle-t-on cinéma noir américain ? Quelles sont ses caractéristiques esthétiques, thématiques et économiques ? Quel rôle a-t-il joué dans l'affirmation de la culture noire américaine et dans le combat des Noirs américains pour l'égalité politique et la justice sociale aux États-Unis ?

Bibliographie indicative

BALDWIN James, *Le Diable trouve à faire*, Capricci, 2018.

CREMIEUX Anne, *Les Cinéastes Noirs américains et le rêve hollywoodien*, L'Harmattan, 2004.

DUBOIS Régis, *Le Cinéma noir américain des années Obama*, LettMotif, 2017.

DUBOIS Régis, *Spike Lee, un cinéaste controversé*, LettMotif, 2019.

REID Mark, EUVRARD Janine, BORDAT Francis et BASSAN Raphaël (dir.) « Le cinéma noir américain », *CinémAction*, n°46, Édition du Cerf, 2004.

Le découpage à l'épreuve des vues d'en haut

Les images prises du ciel offrent un point de vue inhabituel sur le monde, sans rapport avec l'échelle humaine. L'utilisation de l'avion, puis de l'hélicoptère dans les films de fiction a ainsi introduit une série de questions esthétiques liées à la perception de l'espace et au développement narratif, que les effets spéciaux et/ou visuels investissent aussi à leur façon. Ce cours propose d'interroger cette histoire, en explorant différentes modalités d'images, afin d'analyser comment les principes de mise en scène filmique composent avec l'émancipation du sol et ses potentielles vertus défamiliarisantes.

Bibliographie indicative

CASTRO Teresa, « Vues aériennes et cinématisme, 1898-1939 », dans Mark Dorrian et Frédéric Pousin (dir.), *Vues aériennes : seize études pour une histoire culturelle*, Genève : MétisPresses, 2012, p. 95-105.

LUGON Olivier, « Vue aérienne, vue en plongée, Nouvelle vision », dans Angela Lampe (dir.), *Vues d'en haut*, Metz, Centre Pompidou Metz, 2013, p. 208-227.

BAKIS Henry et BONIN Muriel, *La Vue aérienne et spatiale*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », p. 3-20.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS14U030 - ANALYSE 4

AS14Y030 - Analyse d'un corpus intermédiatique

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Cinéma et jeux vidéo

Ce cours propose d'aborder le renouvellement du cinéma sous l'influence des jeux vidéo. Le phénomène de « remédiation » permet de décrire d'une part la façon dont le cinéma a constitué dès le départ un modèle de référence pour la construction des univers vidéoludiques, d'autre part le processus par lequel les jeux vidéo remodelent les formes filmiques contemporaines. Il est ainsi possible de repérer aujourd'hui des constructions narratives, des éléments de grammaire filmique et des modalités d'implication du spectateur inspirées par les jeux vidéo. Cette influence rend compte d'une maturation du jeu vidéo comme forme autonome d'expression et de ses relations avec le cinéma. L'analyse portera sur des films qui relèvent aussi bien d'un cinéma spectaculaire (John Cameron, Bong Joon-Ho, Nicolas Winding Refn) que d'un cinéma de la lenteur (Gus Van Sant, Bi Gan, Béla Tarr) où nous verrons que la présence du jeu vidéo, plus silencieuse, n'en est pas moins profonde.

Bibliographie indicative

TRICLOT Matthieu, *Philosophie des jeux vidéo*, Paris, Éd. La Découverte, coll. « Zones », 2011.

MANOVICH Lev, *Le Langage des nouveaux médias*, Dijon. Les Presses du réel, 2010.

Cahiers du cinéma, hors-série spécial jeux vidéo, septembre 2002.

Décadrages, Cinéma à travers champs, n°39, dossier « Jeu vidéo et cinéma », Lausanne, automne 2018.

Cinéma, vidéo et révolution musicale : le mouvement *grunge* de la scène aux écrans

Ce cours est consacré à l'étude des productions audiovisuelles et cinématographiques qui ont accompagné l'émergence du mouvement musical et culturel *grunge*, et qui ont participé à sa diffusion dans le monde entier grâce aux chaînes télévisées musicales.

Le *grunge* est marqué par l'éclosion de nouvelles esthétiques, héritées souvent de la scène artistique indépendante américaine, qui s'expriment à la fois dans la musique et dans la réalisation des clips musicaux. Nous en étudierons les plus emblématiques pour en définir les points communs. Ces séances seront aussi l'occasion d'aborder plus globalement l'histoire du clip dans une perspective économique et culturelle.

Bibliographie indicative

NOËL Jean-Sébastien, « Le vidéo-clip : cheval de Troie de l'industrie du disque et territoire créatif (années 1970 – fin des années 1990) », *Le Temps des médias*, vol. 22, n°1, 2014, p. 257-266.

JULLIER Laurent, PEQUIGNOT Julien, *L'Art du clip : histoire et esthétique*, Paris, Armand Colin, 2013.

BLUM Charlotte, *Grunge : Jeunesse éternelle*, Paris, Hachette, 2021.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS14U040 - CINÉMA ET SOCIÉTÉ 1

AS14Y040 - Cinéma, social et politique

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Éric DUFOUR** – Mardi 15h30-18h30

Social et cinéma

Il s'agit de présenter ce qu'est une approche sociale du cinéma et de montrer en quoi elle s'oppose au formalisme. L'approche sociale a deux sens. Il s'agit premièrement d'une certaine interprétation des films qui s'oppose à l'approche formaliste et qui critique son apolitisme : elle s'intéresse à leur texte ou sous-texte politique et social. Il s'agit deuxièmement d'une approche qui revendique la pluralité des discours sur le cinéma, parce qu'un discours sur un film, c'est toujours une interprétation d'un film située du point de vue social – c'est-à-dire du point de vue des races, des classes et des genres. Autrement dit, un discours sur le cinéma n'est jamais objectif, d'une part, et il n'est jamais universel, d'autre part.

Bibliographie indicative

BURCH Noël, *Revoir Hollywood. La nouvelle critique anglo-américaine*, textes traduits et présentés par Noël Burch, Paris, Nathan, 1994, rééd. Paris, L'Harmattan, 2007.

DORLIN Elsa, *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Actuel Marx, Paris, PUF, 2009.

EISENSTEIN Sergueï, *Dickens & Griffith (Genèse du gros plan)*, Stalker Éditeur, 2007.

Gr. 2, enseignant : **Anthony RESCIGNO** – Jeudi 12h15-15h15

Cinéma et idéologie : le loisir cinématographique en Allemagne (1933-1945)

Dans ce cours, nous étudierons comment le régime national-socialiste s'est emparé de l'ensemble des secteurs de l'industrie cinématographique en Allemagne dès 1933 et quel fut le rôle des films dans le processus de nazification de la société allemande. Pour ce faire, nous visualiserons de nombreux extraits de films choisis parmi le millier produit en Allemagne durant le Troisième Reich. Nous nous pencherons également sur le système législatif régissant le cinéma allemand et qui a permis la mise en place de l'un des systèmes de censure les plus stricts dans l'histoire du cinéma. Puis, nous passerons « de l'autre côté de l'écran » afin d'étudier les différents usages des films par les spectateurs et spectatrices en Allemagne (les enfants, les adolescents, les femmes, les militaires...). Nous verrons alors comment les studios, sous le contrôle du ministère de la Propagande, ont créé des productions spécialement destinées à chacun de ces publics. Appréhendé comme une véritable arme de *softpower* destinée à diffuser la culture allemande dans toute l'Europe, le cinéma allemand sera aussi observé à partir de sa distribution dans les territoires occupés par l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale, et notamment en France.

Bibliographie indicative

KREIMEIER Klaus, *Une histoire du cinéma allemand : la UFA*, Flammarion, 1993.

DUFOUR Éric et GENTON François (dir.), *ILCEA (Le national-socialisme dans son cinéma)* [En ligne], n°23, 2015.

RENTSCHLER Eric, *Ministry of Illusion: Nazi Cinema and Its Afterlife*, Harvard University Press, 1996.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS14Y060 - Croisements disciplinaires « Lettres »

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignante : **Armelle TALBOT** – Vendredi 12h30-15h30

Le travail à l'épreuve de la représentation (théâtre et cinéma)

Objet immédiatement complexe parce qu'indissociable de l'histoire du système économique comme de celle des représentations du champ social, le monde du travail est au cœur d'un grand nombre d'œuvres artistiques qui explorent les gestes et les mots, les hiérarchies et les valeurs, les oppressions et les luttes. Ce sont les formes et les enjeux de quelques-unes de ces œuvres qu'il s'agira d'étudier, en privilégiant le cinéma et le théâtre (textes et spectacles) des xx^e et xxi^e siècles et en ouvrant notre corpus, si possible, à la programmation théâtrale de la saison.

Gr. 2, enseignant : **Barnabé SAUVAGE** – Vendredi 12h15-15h15

Pier Paolo Pasolini : romancier, poète, dramaturge, cinéaste et théoricien

Parmi les nombreux cinéastes ayant travaillé à la frontière de la littérature et du cinéma, peu l'auront autant traversée – et dans les deux sens – que Pier Paolo Pasolini. Entrant en littérature par la poésie puis le roman dans les années 1950, le penseur italien protéiforme s'initie dans les décennies suivantes au cinéma puis au théâtre, tout en continuant une œuvre critique et théorique jusqu'à la fin de sa vie en 1975. L'objectif de ce cours sera d'observer les différentes stratégies de traduction formelle de l'expression artistique et politique de Pasolini à travers ces différents médiums. On interrogera ainsi la place du mythe et de la culture littéraire européenne en général dans son cinéma, tout en envisageant à l'inverse l'influence du travail cinématographique sur sa conception de la poésie ou du théâtre comme sur sa prose romanesque et théorique.

Bibliographie indicative

JOUBERT-LAURENCIN Hervé, *Le Grand Chant. Pasolini Poète et cinéaste*, Macula, 2022.
PASOLINI Pier Paolo, *La Rage*, traduit par Patricia ATZEI et Benoît CASAS, Nous, 2016.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS14U080 - PROJET PROFESSIONNEL

LT22Y030 - Projet professionnel - Techniques d'expression 2 (cours faisant partie de la licence Lettres)

Responsable : **Laurent ZIMMERMANN**

1. Projet professionnel

Il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir et de rédiger un projet professionnel au cours du semestre. La note attribuée à ce dossier d'une dizaine de pages comptera pour un tiers de la note finale des étudiant.e.s inscrit.e.s en contrôle continu.

2. Atelier de rédaction

Il s'agit, dans la continuité de l'Atelier 1, de s'entraîner aux techniques de l'écrit universitaire (rédaction d'exercices tels que le commentaire de texte ou la dissertation). Les compétences rédactionnelles requises sont linguistiques (correction de la langue, orthographe, syntaxe, ponctuation...), stylistiques (effacement des marques de subjectivité, élimination des répétitions, rédaction de phrases courtes...), logiques (construction d'un raisonnement, présentation des arguments et des exemples...).

Les textes-supports se répartiront entre textes littéraires et textes critiques ou théoriques, sur les sujets suivants : 1. Tons et registres - 2. La topique - 3. Concevoir et rédiger une fiche de lecture (sur un ouvrage choisi par chaque enseignant et proposé en début de semestre).

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : la note finale est la moyenne d'au moins trois exercices écrits, dont le projet professionnel
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : une note d'examen (100 %).

AS14U090 - ATELIERS CINEMA 3**AS14E060 - Réalisation / Découpage / Production**

Enseignant responsable : **Anthony RESCIGNO**

L2/5 Atelier Réalisation documentaire

Mathilde Mignon – janvier/février/mars/mai 2024

Du déplacement au voyage

Cet atelier propose aux étudiant.e.s de s'initier au cinéma documentaire, en réalisant (par groupe de 3 ou 4) un court-métrage documentaire ayant pour point de départ le déplacement géographique et le voyage intérieur qui l'accompagne.

Aller d'un point à un autre débute par une action physique dans l'espace – un déplacement – qui se prolonge souvent par une expérience intérieure – un voyage. On part pour changer de ville, tourner une page, pour un nouveau travail, pour quitter sa famille, changer de pays, fuir la pauvreté ; on part d'un lieu connu vers l'inconnu ; on part parce qu'on rêve, et parfois parce qu'on fuit. L'enjeu du voyage, qui est d'abord celui d'être parti, devient vite celui d'être ailleurs. L'itinérance nous transforme, et si l'on dit que l'on fait un voyage, c'est souvent le voyage qui nous fait – ou nous défait –, pour reprendre les mots de Nicolas Bouvier, dans *L'Usage du monde*. L'enjeu de l'atelier est de mettre en acte filmique cette traversée : géographique, temporelle, visuelle, sonore, mentale et/ou imaginaire. Le temps du film, comme celui du voyage, est un temps multiple, celui de la durée du déplacement, tout à la fois relié au temps du passé et tendu vers celui d'un « à-venir ». Chaque étudiant proposera lors de la première séance de l'atelier un sujet auquel il aura réfléchi, accompagné des grandes lignes de ses intentions cinématographiques. Au bout du compte, la contrainte essentielle consistera à respecter l'esprit de chacun des deux mots de la thématique proposée – dans *déplacement* : la géographie concrète ; et dans *voyage* : l'expérience intime.

L2/6 Atelier Réalisation documentaire

Christophe Loizillon - janvier/ février/mars/avril 2024

La chambre

Il est question ici de circonscrire notre champ d'exploration à la chambre telle que l'entend le langage commun (*camera* en latin), définie comme espace privé, intime. Affronter, avec le cinéma documentaire, l'intime de soi, ou de l'autre, sous toutes ses formes.

Nos vies pourraient se résumer à nos chambres : chambre de nourrisson, chambre d'enfant, chambre d'adolescent aux injonctions parentales « *Va dans ta chambre* », « *Tu pourrais sortir de ta chambre* », chambre d'étudiant (lieu de l'émancipation, et plus tard de nostalgie d'une liberté perdue), chambre conjugale, chambre de maison de retraite, chambre funéraire.

La chambre est le lieu de l'horizontalité, du retrait, quelquefois de l'obscurité. L'homme debout, vertical, agissant dans le monde, s'affairant sur la scène sociale, exposé aux regards des autres, retrouve l'horizontalité pour son repos, sa solitude, son sommeil, sa rêverie, ses plaisirs divers, amoureux, sexuels. La chambre est le lieu où l'on peut se retrancher, se réfugier, se retrouver seul avec soi-même, jouir de la liberté que procure un isolement désiré ; le lieu de la lecture, de l'écoute, du visionnage, du jeu, de la pensée, de l'écriture, de l'inspiration, de la révélation – Proust, Pérec ont écrit dans leur lit... Mais elle peut aussi parfois se confondre avec une forme d'enfermement, incarner autant un refuge qu'une prison, un espace dont on ne sort plus, dans lequel on se tient caché par peur d'affronter le monde.

Chaque étudiant.e viendra à la première séance avec un projet de film documentaire et une idée concernant la façon dont il.elle imagine cinématographier la chambre qu'il.elle a choisi d'explorer. Quatre films seront choisis pour être réalisés au sein de l'atelier.

L2/7 Atelier Découpage

Marianne Tardieu – février/mars 2024

Cadre, coupe, point de vue : du tournage au montage

Cet atelier propose aux étudiant.e.s de s'initier de façon concrète au travail du découpage.

Le découpage est une étape décisive du processus de réalisation d'un film. Il constitue même l'étape clé du passage du scénario à sa mise en images.

Mettant en jeu une multiplicité de dimensions et de choix qui le rendent plus complexe qu'il n'y paraît à première vue, le découpage est indissociable de la vision que le réalisateur cherche à figurer, et fait, à ce titre, pleinement partie de ses partis pris de réalisation. L'enjeu de la scène à filmer, la situation qu'elle est censée incarner, la tonalité dominante qui s'en dégage, la tension dramatique et/ou la dynamique d'ensemble qui la caractérise, et enfin les émotions, sentiments et pensées qui animent les personnages, vont, pour une large part, déterminer ces choix de découpage.

Comment la place de la caméra, le rapport de distance ou de proximité qu'elle entretient aux personnages, la composition du cadre, la valeur des plans, leurs mouvements ou leur fixité, leur durée et leur rythme interne, le champ qu'ils vont circonscrire – et le hors-champ qui en découle – peuvent-ils être mis au service de la scène à tourner et du point de vue dont elle témoigne ?

Il s'agira pour vous d'éprouver concrètement, à travers différents exercices pratiques, l'ensemble des partis pris qu'implique cette opération du découpage. Nous nous en tiendrons, pour cette première approche, à des situations et des scènes relativement simples, afin que vous ayez le temps d'expérimenter, puis de vous approprier les fruits de vos essais.

L2/8 Atelier Initiation à la production

Louise Hentgen – février/mars/avril 2024

L'enjeu de cet atelier est de permettre aux étudiant.e.s de s'initier à la production de films de court-métrage telle qu'elle se pratique aujourd'hui.

À partir de l'étude d'un court-métrage existant, ils.elles seront conduit.e.s à découvrir chacune des étapes du travail de production dans ses dimensions les plus concrètes.

On leur demandera dans un second temps d'élaborer eux-mêmes, par groupes de deux ou trois, le dossier de production d'un film de court-métrage qu'ils.elles proposeront ou choisiront parmi une sélection de scénarios.

Ce travail fera ensuite l'objet d'une présentation orale devant un jury composé de professionnels : il reviendra aux étudiant.e.s de défendre leur projet de film et d'argumenter sur leurs dossiers de production comme s'ils.elles se trouvaient devant les membres d'une commission professionnelle d'aide à la création cinématographique.

Certaines séances de l'atelier seront également consacrées à l'intervention de responsables de dispositifs d'aide à la création et à la diffusion du court-métrage.

Pour la présentation complète et le calendrier des ateliers L2 du S4, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l2/>

Modalités d'évaluation

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier. Pas de dispense de contrôle continu.

Pas d'examen. Pas de session de rattrapage.

3^{ème} ANNÉE

Semestre 5	Heures 240/254	Coef. 13	Crédits 30
AS15U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 4 AS15Y010 – Approches historiques / génériques Spectacle et récit dans la comédie musicale hollywoodienne <i>ou</i> Guerres en tout genre	36	2	5
AS15U020 – ANALYSE 5 AS15Y020 – Enjeux de l'analyse Écrire l'analyse <i>ou</i> Grottes, cavernes et abîmes de cinéma	36	2	5
AS15U030 – THÉORIE 3 AS15Y030 – Ouvertures théoriques Les cinémas d'avant-garde au féminin <i>ou</i> Le cinéma au prisme du diagramme	36	2	5
AS15U040 – ÉCONOMIE AS15Y040 – Économie du cinéma et de l'audiovisuel	36	2	3
AS15C010 – UE FLÉCHÉE LETTRES / ANGLAIS	24	1	4
<i>Spécialisation/Pré-professionnalisation</i> AS15I010 – Itinéraire « Pratique du cinéma » AS15U060 Ateliers Cinéma 4 + AS15U070 Écrire un scénario <i>ou</i> AS15I020 – Itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » AS15U080 Médiation : programmation, animation + AS15U090 Écriture critique	50 36 36 36	2 2 2 2	4 4 4 4
Semestre 6	Heures 204/218	Coef. 11	Crédits 30
AS16U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 5 AS16Y010 – Esthétique / technique La pellicule dans tous ses états : une histoire technique de la matière cinématographique <i>ou</i> Invention technique, invention esthétique	36	2	6
AS16U020 – ANALYSE 6 AS16Y020 – Auteur.e.s Jean-Luc Godard <i>ou</i> Ridley Scott	36	2	6
AS16U030 – CINÉMA ET SOCIÉTÉ 2 AS16Y030 – Contextes et créations La fabrique du naturel <i>ou</i> Le cinéma sud-coréen contemporain	36	2	6
AS16C010 – LANGUE VIVANTE	24	1	3
<i>Spécialisation/Pré-professionnalisation</i> AS16I010 – Itinéraire « Pratique du cinéma » AS16U060 Ateliers Cinéma 5 + AS16U070 Produire un film <i>ou</i> AS16I020 – Itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » AS16E030 Pratiquer les archives : du métier au musée + AS16E040 Droit audiovisuel et projets culturels <i>ou</i> AS16U080 – « Stage »	50 36 36 36 72	2 2 2 2 4	4 5 5 4 9

L3 – SEMESTRE 5

AS15U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 4

AS15Y010 – Approches historiques / génériques

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Pierre-Olivier TOULZA** – Jeudi 9h-12h

Spectacle et récit dans la comédie musicale hollywoodienne

En nous appuyant sur un large corpus de films hollywoodiens, nous explorerons le genre du *musical* en nous attachant d'une part à la singulière alliance de romanesque et de spectaculaire qu'il propose, et d'autre part aux véritables attractions que constituent les numéros musicaux. L'étude de ces deux questions mettra l'accent sur l'ouverture du genre à d'autres formes artistiques (danse, chant...), ainsi que sur les types particuliers de performances que le *musical* exige de ses interprètes.

Bibliographie indicative

ALTMAN Rick, *La comédie musicale hollywoodienne : les problèmes de genre au cinéma*, Colin, 1992.

CHABROL Marguerite et GUIDO Laurent (dir.), *Mythologies du film musical*, Les presses du réel, 2016.

MASSON Alain, *Comédie musicale*, Ramsay, 1994.

Gr. 2, enseignant : **Gaspard DELON** – Jeudi 9h-12h

Guerres en tout genre

Le cours donnera des repères permettant de penser l'histoire et les spécificités du film de guerre, depuis le cinéma muet jusqu'à nos jours : problèmes de définition générique et de légitimité artistique, contraintes industrielles et technologiques, stéréotypes formels et narratifs, esthétiques d'auteur. Il abordera les questions historiographiques propres aux mises en scène des événements militaires du XXe siècle, en lien avec la diversité de leurs orientations idéologiques et de leurs réceptions.

On analysera d'autre part la présence structurante du motif guerrier au sein des genres historiques (péplum, film médiéval, film en costumes), de la SF et de la fantasy, afin d'interroger la transversalité des enjeux, la circulation des motifs et des savoir-faire cinématographiques, le renouvellement des imaginaires au contact d'une tradition artistique ancienne. Centré sur les productions hollywoodiennes et européennes, le cours sortira occasionnellement de ces corpus et du cinéma de fiction (documentaires, séries, jeux vidéo), s'attachant aux dynamiques contemporaines impulsées auprès du public international.

Bibliographie indicative

BASINGER Jeanine, *The World War II Combat Film. Anatomy of a Genre*, New York, Columbia University Press, 1986.

SLOCUM J. David (dir.), *Hollywood and War. The Film Reader*, New York, Routledge, 2006.

VÉRAY Laurent, *La Grande Guerre au cinéma. De la gloire à la mémoire*, Paris, Ramsay, coll. « Cinéma », 2008.

VIRILIO Paul, *Guerre et cinéma 1. Logistique de la perception*, Paris, Cahiers du Cinéma, coll. « Essais », 1991 (1984).

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS15U020 – ANALYSE 5

AS15Y020 – Enjeux de l'analyse

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Anne LÉTÉ** – Mardi 9h-12h

Écrire l'analyse

À mi-chemin du cours et de l'atelier, cet enseignement propose d'explorer les voies créatives de l'analyse filmique comme pratique et d'en interroger les enjeux.

Chaque étudiant.e choisira un film parmi ceux au programme et contribuera à la réalisation d'un dossier collectif en prenant en charge la rédaction de deux rubriques d'analyse (portant sur une séquence, un personnage ou un aspect plus général du film). Un soin particulier sera porté à l'écriture ainsi qu'à la mise en forme du dossier. L'ensemble constituera en fin de semestre une sorte d'ouvrage collaboratif mis à la disposition du groupe.

Les séances seront consacrées alternativement aux échanges sur les travaux des étudiant.e.s, à des analyses présentées par l'enseignante, à une réflexion sur l'analyse et ses outils, et à des « analyses d'analyses ».

La liste des films au programme et la bibliographie seront précisées en début de semestre.

Gr. 2, enseignant : **Élie RAUFASTE** – Jeudi 15h30-18h30

Grottes, cavernes et abîmes de cinéma

Espaces réputés impraticables, hostiles à la caméra, les grottes n'ont pourtant cessé d'attirer et de cristalliser les rêveries souterraines du cinéma. « Monde fermé » pour Gaston Bachelard, « où travaille la matière même des crépuscules », l'environnement minéral et obscur des grottes accueille aussi bien les récits d'aventures spectaculaires que les explorations plus intimes et méditatives, souvent animées par une quête des origines. À partir d'un corpus varié, allant des différentes adaptations du *Voyage au centre de la Terre* de Jules Verne aux œuvres de Mario Ruspoli, Werner Herzog, Michelangelo Frammartino ou encore Apichatpong Weerasethakul, nous analyserons la mise en scène de ces espaces des profondeurs en prêtant une attention particulière aux différents effets de « décentrement » qu'ils occasionnent au sein de la narration.

Bibliographie indicative

GAUDIN Antoine, *L'Espace cinématographique. Esthétique et dramaturgie*, Armand Colin, 2015.

MILNER Max, *L'Envers du visible : essai sur l'ombre*, Le Seuil, 2005.

PEYRIERE Monique et RIBERT Evelyne (dir.), « Vivants sous terre », *Communications*, 105, 2019

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS15U030 – THEORIE 3

AS15Y030 – Ouvertures théoriques

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Olga KOBRYN** – Mardi 14h-17h

Les cinémas d'avant-garde au féminin

De nombreux mouvements d'avant-garde ont été non seulement marqués mais également portés voire initiés par des cinéastes femmes : de Germaine Dulac exprimant la « pensée visuelle » de l'avant-garde cinématographique française des années 1920 à Maya Deren initiant le cinéma américain indépendant, ou encore Shirley Clarke qui co-fonde avec Jonas Mekas en 1961 The New American Cinema Group. De l'époque plus contemporaine nous retiendrons, parmi d'autres, les réalisatrices Marguerite Duras et Chantal Akerman, ainsi que les cinéastes et théoriciennes Claudine Eizykman et Raymonde Carasco.

Ce cours propose ainsi une étude approfondie des théories des cinémas d'avant-garde « au féminin pluriel » pour examiner le terme même d'avant-garde en tant qu'identification d'un ensemble de pratiques filmiques engagées aussi bien du point de vue formel que politique.

Bibliographie indicative

BRENEZ Nicole, *Cinémas d'avant-garde*, Cahiers du cinéma, coll. « Les petits Cahiers », 2006.

DEREN Maya, *Écrits sur l'art et le cinéma*, Paris Expérimental, coll. « Classiques de l'Avant-Garde », 2004.

DULAC Germaine, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Light Cone, 2019.

DURAS Marguerite, *La Couleur des mots*, entretiens avec Dominique Noguez, Autour de huit films, Benoît Jacob, 2001.

Le cinéma au prisme du diagramme

L'actualité l'a encore démontré : notre culture visuelle témoigne d'un usage exponentiel des diagrammes, schémas, plans, graphiques qui permettent la visualisation des données et facilitent d'un seul coup d'œil leur compréhension. Le cinéma contemporain a intégré ce mode d'expression qui s'impose aujourd'hui dans de nombreuses fictions à même de rendre compte des technologies les plus sophistiquées, réalistes ou inventées. Mais les diagrammes qui ont aussi intéressé les grandes philosophies du xx^e siècle (Michel Foucault, Gilles Deleuze), fraient avec l'art moderne (les compositions musicales graphiques, la peinture abstraite) et se répandent selon des modes très diversifiés dans des cinématographies très variées – cinéma classique, cinéma animé, cinéma expérimental. Enfin les diagrammes concernent de près la fabrique du film, ils sont aussi des documents fabriqués par les cinéastes pour concevoir leurs films ou en garder la trace. Ceux-là, conservés dans les archives des cinémathèques, délivrent un imaginaire de la création, bien loin de l'histoire classique de la fabrique du film.

Bibliographie indicative

BATT Noëlle (dir.), « Penser par le diagramme de Gilles Deleuze à Gilles Chatelet », *Théorie, littérature, enseignement* n° 22, 2004.

BULLOT Erik, *Le Film et son double. Boniment, ventriloquie, performativité*, Genève, éd. du MAMCO, 2017.

LEFEUVRE Morgan, « L'Enfer de Clouzot : les dessins préparatoires d'un film inachevé » - Cinémathèque française, 16 janvier 2006 (<https://www.cinematheque.fr/article/1092.html>)

SCHMITT Jean-Claude, *Penser par figure. Du compas divin aux diagrammes magiques*, Arkhê, 2019.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS15U040 – ÉCONOMIE

AS15Y040 – Économie du cinéma et de l'audiovisuel

Enseignant : **Anthony RESCIGNO** – Vendredi 12h15 - 15h15

Dans un premier temps, nous verrons comment le champ de l'économie s'applique aux arts du spectacle, puis plus spécifiquement au cinéma et à l'audiovisuel. Nous nous intéresserons notamment aux trois principaux secteurs de l'industrie cinématographique (la production cinématographique, la distribution et l'exploitation). Nous étudierons aussi les grandes tendances de la fréquentation des salles afin de distinguer et d'analyser les périodes fastes et les crises antérieures du marché cinématographique français. Ces données nous mèneront à observer les modes de consommation des films par les Français.es depuis les années 1980, et l'avènement des vidéocassettes, jusqu'à la période actuelle dominée par les plateformes de streaming.

Le cours sera principalement centré sur le marché cinématographique français mais nous effectuerons aussi des études comparatives avec d'autres pays afin d'observer les différents types de réglementations encadrant l'économie du cinéma et de l'audiovisuel dans le monde. C'est également dans ce cadre que nous étudierons l'exportation des films français à l'étranger.

Bibliographie indicative

CRETON Laurent, *Économie du cinéma*, Armand Colin, 2020 (6^e édition).

FOREST Claude, *L'Argent du cinéma*, Belin Sup, 2013.

MONTEBELLO Fabrice, *Le Cinéma en France depuis les années 1930*, Armand Colin, 2005.

RENOUARD Gilles (dir.), *25 ans de cinéma français à l'étranger*, Hémisphères, 2020.

Modalités d'évaluation

Examen en fin de semestre.

AS15C010 – UE FLÉCHÉE LETTRES / ANGLAIS

Cours obligatoire, à choisir uniquement dans la liste des UE suivantes, dans la limite des places disponibles.

Pour les cours de « Lettres et sciences humaines », « Lettres et arts » ou « Anglais LLCER », se reporter pour plus de détails aux brochures respectives de Licence, disponibles en ligne ou auprès des secrétariats pédagogiques. Prière de vérifier les horaires et intitulés au moment de l'inscription pédagogique.

► COURS EN ANGLAIS

AS15Y050 – Film Studies 3 (Between Fiction and Documentary)

Enseignante : **Kathleen MAXYMU**K – Mercredi 12h15-15h15

Between Fiction and Documentary

*Syllabus and bibliography to be distributed during the first session

Most films involve elements of both fiction and documentary, and this course will explore those that explore the boundaries between these two “genres”. We will focus particularly on fictions that capture what Éric Rohmer called “la liberté du réel pris sur le vif”. Our starting point will be Italian neo-realism as theorized by André Bazin, and we will traverse different moments throughout the twentieth and twenty-first centuries in a cross-cultural study (Rouch, Varda, Kiarostami...). These films resonate with the French double meaning of *histoire*, and our aim is to explore how these fictions become both documents of historical significance and clichés of everyday life. We will pay particular attention to the technical and formal importance of these films, as well as their relation with what has been labelled the “essay film”.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100%).

► COURS DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Accès dans la limite des places disponibles. Horaires indiqués sous réserve, se reporter à la brochure de la Licence « Lettres LSH » et auprès du secrétariat de lettres (692C) pour plus de détails.

L3/S5 - UE4 - Littératures, langues et civilisations 5

- LT25Y040 - Littérature étrangère et comparée
 - R. Salado - Vendredi 12h-15h - « Au-delà du récit d'aventures : *Benito Cereno* (1855) d'Herman Melville, *Au cœur des ténèbres* (1899) de Joseph Conrad, *Aguirre, la colère de Dieu* (1972) de Werner Herzog »
 - V. Auvinet - Jeudi 13h-16h - L'usage du document dans la littérature et le cinéma contemporains
 - G. Hautcœur - Jeudi 9h-12h - Don Quichotte : personnage romanesque, figure artistique
- LT25Y060 - Littératures, arts et mythologies
 - P. Petitier - Vendredi 9h-12h - Paysage hanté, paysage fantôme

L3/S5 - UE5 - Laboratoire des idées 5

- LT25Y080 - Littérature et pensée politique
 - F. Lotterie - Jeudi 10h-12h – De la Révolution française aux féminismes : Politiques littéraires au féminin
- LT25Y070 - Textes anciens, lectures modernes
 - P. Debailly - Lundi 10h-12h
- LT25Y090 - Textes philosophiques
 - P. Zaoui - Mercredi 14h-16h – La philosophie et les femmes
- LT25Y100 - Lecture de grands textes en sciences humaines
 - C. Gréau - Lundi 9h-12h, puis 10h-12h (début du cours le 02/10) : *Le Discours de la Méthode* et les *Méditations métaphysiques* (Descartes) : l'affirmation d'une indépendance intellectuelle nouvelle
 - M. Pierre - Jeudi 10h-12h – Aristote, *La Poétique*

L3/S5 - UE7 - Croisements disciplinaires 5

- LT25Y140 - Littérature et anthropologie
 - E. Valette - Vendredi 12h-15h – Anthropologie des objets en Grèce, à Rome et ailleurs

- LT25Y170 - Lecture du récit
 - S. PATRON - Mardi 9h-12h – Récits littéraires, récits dans différents média (films, bandes dessinées, etc.), récits de la vie réelle : approches contemporaines
- LT25Y160 - Littérature et philosophie
 - P. Limido et B. Rivé - Mardi 15h-18h – Le voyage en Italie – Arts et littératures à travers les paysages

► **COURS DE LETTRES ET ARTS**

Accès dans la limite des places disponibles. Horaires indiqués sous réserve, se reporter à la brochure de la Licence « Lettres & Arts » et auprès du secrétariat de lettres (692C) pour plus de détails.

L3/S5 - UE5 Arts option

- LT15E090 – Questions de muséologie
 - Patricia Limido - Mercredi 9h-12h
- LT15E030 – Questions d'esthétique musicale
 - M. Kalteneker - Lundi 14h-17h
- LT15E040 – Dramaturgies contemporaines
 - Armelle Talbot - Vendredi 12h-15h- L'Histoire à l'épreuve de la scène contemporaine

► **COURS OPTIONNEL ANGLAIS/ARTS/CINÉMA (LLCER) 3**

Choix de cours dispensé(s) par l'UFR Études anglophones (nombre de places très limité).

- LCA5Y200 - Hollywood genres : The Woman's Film - Emmanuelle Delanoë-Brun
- LCA5Y210 - Scoping the Landscape (arts picturaux) - Coppens

SPÉCIALISATION/PRÉ-PROFESSIONNALISATION

Au choix :

Itinéraire « Pratique du cinéma » ou itinéraire « Cinéma et métiers de la culture »

NB : au second semestre l'UE « Stage » est ouverte uniquement aux étudiant.e.s ayant suivi l'itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » au premier semestre.

AS15I010 – ITINÉRAIRE « PRATIQUE DU CINÉMA »

Deux enseignements obligatoires.

AS15U060 – Ateliers Cinéma 4

Enseignante responsable : **Marie FRAPPAT**

Un atelier au choix. Attention : chaque atelier se déroule sur le S5 et le S6.

Atelier Réalisation L3/1 : « J'ai oublié » - Simon Backès

« J'ai oublié » : qui ne prononce pas régulièrement cette phrase ? Le plus souvent avec une légère culpabilité, comme si nous nous trouvions pris en faute, parfois avec un secret soulagement lorsqu'on s'aperçoit que notre oubli concernait quelque chose dont nous n'avions pas le désir.

Une révélation essentielle qui nous a été faite mais refuse aujourd'hui de revenir à la surface, le visage familier d'une personne que l'on reconnaît mais dont le nom nous échappe obstinément, un rendez-vous que l'on a noté dans son agenda, mais qui s'est volatilisé au moment où nous devons nous y rendre : nous sommes toutes et tous sujets à l'oubli, à ces instants où notre vigilance, notre attention nous font défaut, où notre mémoire nous joue des tours et résiste à notre désir d'avoir prise sur ce qui a eu lieu, ce que nous avons vécu, dit, entendu ou fait...

L'oubli, dans la mesure où il témoigne d'une perte de contrôle, suscite fréquemment une forme d'inquiétude ou d'angoisse, le sentiment que « Je est un autre ». Comment ai-je pu oublier ? Quelle intention informulée, quels désir non-dits cet oubli recouvre-t-il ? Mais aussi et surtout : quelles conséquences entraîne-t-il ? Quelles réactions, quels sentiments et émotions provoque-t-il chez celui, celle ou ceux que nous avons oubliés ? Et quels

sentiments l'oubli provoque-t-il en nous, lorsque c'est nous qui avons été oubliés ? Quand ce sont nos paroles, nos attentes ou demandes qui sont restées lettre morte pour l'autre ?

Pour cet atelier, les étudiant.e.s sont invité.es à proposer individuellement, lors de la première séance, le court récit d'une situation vécue ayant pour point de départ un oubli. Il peut s'agir d'un oubli dont vous avez été l'acteur ou au contraire d'un oubli dont vous avez été l'objet. Il est donc demandé à chacun et chacune de rédiger au préalable un texte d'une page maximum, relatant l'histoire de cet oubli.

Quatre courts-métrages de fiction (d'une durée maximum de 10 minutes) seront réalisés au sein de l'atelier, à partir des idées qui auront été proposées.

Atelier Réalisation L3/2 : « Filmer le mensonge » - Charles Castella

« On est à une époque où tout le monde ment, les prospectus des pharmaciens, les gouvernements, la radio, le cinéma, les journaux... alors pourquoi veux-tu que nous autres, les simples particuliers, on ne mente pas aussi. »

Comme le dit si bien Jean Renoir, le mensonge fait partie de notre vie intime, familiale, professionnelle ou sociale. Le mensonge est au cœur des réseaux sociaux, des affaires politiques, criminelles, journalistiques, historiques, artistiques etc. Dans *The Invention of Lying*, Ricky Gervais conçoit un univers sans mensonge, il y prouve avec malice qu'un monde où chacun dirait la vérité serait invivable et que la fiction y serait logiquement impossible. La familiarité que nous entretenons tous avec le mensonge peut être le point de départ de récits singuliers et personnels. À chacun ses souvenirs de mensonges et leurs conséquences, à chacun son expertise du menteur, du mensonge subi ou provoqué. Nous avons tous été victimes ou artisans d'un mensonge.

Pour cet atelier, je vous propose d'explorer les possibilités cinématographiques qu'offre « le mensonge » en tant que figure dramaturgique. Le mensonge est indissociable du récit, rares sont les films d'où le mensonge est absent et il peut y occuper une place centrale, être le cœur de l'intrigue, son moteur, son déclencheur, le point de départ de sa mécanique. (Il a hérité pour cela des mécaniques narratives du théâtre. Le mensonge est central chez Molière, Marivaux, Musset ou Feydeau.)

Durant la première séance : chaque étudiant.e exposera le récit d'une expérience personnelle ayant un mensonge comme point de départ. Il est donc demandé à chacun et chacune de rédiger au préalable un texte d'une page maximum relatant l'histoire d'un mensonge dont il a été le témoin, la victime ou l'initiateur. Quatre courts-métrages de fiction (d'une durée maximum de 10 minutes) seront réalisés au sein de l'atelier, à partir des idées qui auront été proposées

Pour la présentation complète et le calendrier des ateliers L3, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l3/>

Modalités d'évaluation

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier.

Pas de dispense de contrôle continu. Pas d'examen. Pas de session de rattrapage.

AS15U070 – Écrire un scénario

Gr. 1, enseignant : **Jérémy DUBOIS** – Vendredi 9h-12h

Initiation à l'écriture scénaristique

« Le principal objectif est de créer une émotion chez le spectateur et cette émotion naît de la façon dont l'histoire se déroule », Alfred Hitchcock.

Qu'est-ce qu'une bonne histoire ? Qu'est-ce qui fait que l'histoire ou les personnages d'un film peuvent nous toucher, nous donner à réfléchir sur nous-même ou simplement faire écho avec ce que l'on vit ? Comment écrire des personnages à la fois vivants, organiques et qui viennent remplir une fonction au sein d'un récit ? Comment articuler une narration autour d'une idée, d'une envie de dire le monde, de le donner à ressentir de manière singulière, sensible et captivante ?

Après une courte phase d'assimilation des bases de la dramaturgie s'appuyant sur l'analyse de courts et d'extraits de longs métrages, on se concentrera sur la pratique – soit comment partir d'une intuition, d'une idée et l'articuler autour de personnages, d'une structure, d'actions et de dialogues.

Au cours des douze séances, ces questions propres à l'écriture scénaristique seront mises à l'épreuve d'exercices pratiques et progressifs tels que l'écriture d'un scénario de court-métrage, du synopsis jusqu'à la version dialoguée. On évoquera notamment l'écriture de séries télévisuelles et comment cela diffère de celle de films de cinéma. Une dernière séance sera consacrée aux pitches (qui visent à convaincre des collaborateurs artistiques) et aux réalités du métier de scénariste (statut, salaire, relations avec les producteurs et les diffuseurs, etc.)

Bibliographie indicative

LAVANDIER Yves, *La Dramaturgie. L'Art du récit*, Les Impressions Nouvelles, 2019 (dernière édition).

CAMPBELL Joseph, *Le Héros aux mille et un visages, J'ai Lu*, 2013 (dernière réédition).

Scénaristes de cinéma : un autoportrait (ouvrage collectif signé par le SCA – Scénaristes de Cinéma Associés), Anne Carrière, 2019.

Gr. 2, enseignant : **Mathieu LIS** – Vendredi 9h-12h

Présentation atelier scénario

Le temps cinématographique, qui reflète l'expérience humaine, ne s'écoule pas toujours comme le temps physique, du passé vers le futur, uniformément. Comment suggérer son cours capricieux dans l'écriture cinématographique ? Comment écrire ses affleurements et ses failles, ses boucles et ses superpositions, ses cristallisations et ses retours ?

Il s'agit d'un questionnement essentiel, à la fois humain et artistique, pour qui voit dans le cinéma le moyen de partager une expérience intime - vécue - du monde, toujours tissée de temporalités multiples, puisque nous sommes des êtres de mémoire. Individuelle et historique.

L'atelier propose aux étudiant.e.s de se confronter à ce questionnement de manière pratique, par un travail d'écriture personnel. Ils.elles seront invité.e.s à rédiger un scénario mettant en œuvre le retour du passé dans le présent, à travers l'irruption d'un souvenir, qui vient en modifier, irriguer, hanter ou déplacer le cours.

Pour nourrir ce travail d'écriture, l'atelier comportera également une dimension théorique. Celle-ci s'appuiera sur l'analyse de films des grands cinéastes du temps, classiques et contemporains, pour dégager et étudier des modèles non linéaires du temps, ouvrant à la richesse de sa perception.

L'étude du *Miroir* d'Andreï Tarkovsky sera le point de départ de l'atelier. L'œuvre littéraire de W.G Sebald, en particulier les *Anneaux de Saturne*, fournira de nombreux points de comparaison et de référence.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu intégral : nombreuses notes tout au long du semestre, dont aucune ne représente plus de 40 % de la moyenne finale. Pas d'épreuve lors de la session des examens de fin de semestre. **Pas d'épreuve de rattrapage (session 2).**

AS15I020 – ITINERAIRE « CINEMA ET METIERS DE LA CULTURE »

Deux enseignements obligatoires, ci-dessous.

NB – L'inscription dans l'itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » entraîne de fait la participation au Cinéma de midi (cf. partenariat BnF et calendrier 2023-2024 en fin de brochure).

AS15U080 – Médiation : programmation, animation

Enseignant : **Louis BLANCHOT** – Jeudi 12h15-15h15

Programmer - Éditer : cinéphilie et mémoire au présent

Programmer, éditer, critiquer : trois métiers, trois pratiques qui déterminent un rapport aux œuvres et au temps des images bien particulier. Dans une optique de pré-professionnalisation, ce cours vise à élargir la connaissance des métiers du cinéma, en utilisant les outils propres aux études cinématographiques. Ainsi, à partir d'un ensemble de textes théoriques et critiques, nous étudierons ces trois temps de la cinéphilie comme autant de rapports différents aux œuvres, aux images et à leur promotion. Il s'agira d'enclencher une réflexion dynamique sur le temps des images, sur le devenir des œuvres, sur leur existence tant dans le présent du spectateur que dans une possible histoire du cinéma. Dans cette optique croisée, entre travaux théoriques et pratiques, le cours sera rythmé par des visites *in situ* et l'intervention de professionnels qui viendront rencontrer les étudiant.e.s pour prolonger la réflexion sur leurs pratiques et leurs métiers. Le cours vise également à permettre à l'étudiant.e d'établir un ensemble de questionnements personnels à même de se prolonger en Master.

Bibliographie indicative

PAINI Dominique, *Le Temps exposé*, éd. Cahiers du Cinéma, Paris, 2002.

CAVELL Stanley, *La Projection du monde* (1971), Paris, Belin, 1999.

DE BAECQUE Antoine, *La Cinéphilie*, Paris, Bayard, 2003.

SKORECKI Louis, « Contre la nouvelle cinéphilie » (1978), in *Raoul Walsh et moi*, PUF, 2001.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu intégral : nombreuses notes tout au long du semestre, dont aucune ne représente plus de 40 % de la moyenne finale. Pas d'épreuve lors de la session des examens de fin de semestre. **Pas d'épreuve de rattrapage (session 2).**

AS15U090 – Écriture critique

Enseignant : **Adrien DÉNOUETTE** – Mercredi 15h30-18h30

L'objectif de ce cours est double, et inspirera la construction de chaque séance. On analysera d'une part les différentes formes d'écriture critique en fonction des supports (grande presse, revues de cinéma, livrets de dvd, blogs, critique radiophonique, livrets pédagogiques, présentation type ciné-club, etc). On mettra en valeur ce qui rapproche ces formes d'écriture ou les distingue : les formes de l'argumentation, le style, la rhétorique, les critères d'évaluation, les références, la formulation plus ou moins affirmée du jugement esthétique, la volonté de critique « objective ». D'autre part, dans une partie en forme d'atelier, consacrée à des exercices écrits et oraux, on mettra en pratique et en question les acquis des analyses effectuées. Dans cette perspective, on travaillera surtout sur des films entiers, à partir de l'actualité cinématographique et de longs métrages récents (à voir en salle) ainsi que de courts métrages pouvant être visionnés en cours. Quelques professionnels de l'écriture critique, invités au cours du semestre, nous feront part de leurs méthodes et de leur expérience.

Bibliographie indicative

Textes distribués pendant le cours, plus ouvrages proposant un panorama de l'activité critique, notamment : FRODON Jean-Michel, *La Critique de cinéma*, Cahiers du Cinéma, « Les Petits Cahiers », 2008.

PREDAL René, *La Critique de cinéma*, Armand Colin, coll. « 128 », 2004.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu intégral : nombreuses notes tout au long du semestre, dont aucune ne représente plus de 40 % de la moyenne finale. Pas d'épreuve lors de la session des examens de fin de semestre.

L3 – SEMESTRE 6

AS16U010 – HISTOIRE ET ESTHETIQUE 5

AS16Y010 – Esthétique / technique

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignante : **Marie FRAPPAT** – Mardi 9h-12h

La pellicule dans tous ses états : une histoire technique de la matière cinématographique

De quelle étoffe ont été faits les rêves produits par l'industrie cinématographique pendant plus de cent vingt ans ? De ce ruban de pellicule dont on annonce depuis plusieurs années la disparition totale mais qui continue de résister, dans les cinémathèques, dans les laboratoires expérimentaux comme auprès des plus grands cinéastes hollywoodiens.

Dans une perspective technique et socioculturelle, on étudiera l'histoire des supports, des formats, des machines et leurs différents usages, mais aussi l'histoire de tous les métiers impliqués dans la fabrication et le traitement de la pellicule, depuis les chimistes des laboratoires jusqu'aux cameramen, aux monteurs, aux projectionnistes et aux conservateurs. On verra enfin comment la « révolution numérique » est venue bouleverser toute la chaîne de production des films, et comment cependant cette matière qui se trouve au cœur de l'histoire du cinéma continue de perdurer aujourd'hui.

Bibliographie indicative

EDE François, *GTC : histoire d'un laboratoire cinématographique*, Fondation Jérôme Seydoux Pathé, 2016.
MALTHETE Jacques, SALMON Stéphanie (dir.), *Recherches et Innovations dans l'industrie du cinéma : les cahiers des ingénieurs Pathé (1906-1927)*, Fondation Jérôme Seydoux Pathé, 2017.
PINEL Christophe, PINEL Vincent, *Dictionnaire technique du cinéma*, Armand Colin, 3^e édition, 2016.
READ Paul, MEYER Mark-Paul, *Restoration of Motion Picture Film*, Butterworth-Heinemann, 2000.

Gr. 2, enseignant : **Tatian MONASSA** – Jeudi 9h-12h

Invention technique, invention esthétique

Dans un art profondément technique comme le cinéma, créer des images veut toujours dire composer avec un appareillage, de manière que l'invention esthétique et l'invention technique vont de pair. Ce cours s'intéressera à l'entrecroisement entre la création de formes filmiques et la fabrication d'appareils, en parcourant quelques cas historiques significatifs. Ce sera aussi l'occasion de réfléchir sur le rapport de l'être humain à la technique et à la création, ainsi que sur la prise en compte de la technique par les théories du cinéma

Bibliographie indicative:

SIMONDON Gilbert, *Imagination et invention (1965-1966)*, Chatou, La Transparence, 2008, p. 139-153 ; p. 163-164.
TURQUETY Benoît, *Inventer le cinéma : épistémologie, problèmes, machines*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2014, Ch. « L'invention du cinématographe », p. 151-175.
BORDWELL David Bordwell et STAIGER Janet, « Technology, Style and Mode of Production », dans David Bordwell et Janet Staiger et Kristin Thompson, *The Classical Hollywood Cinema, Film Style & Mode of Production to 1960*, New York, Columbia University Press, 1985.
MONASSA Tatian, « Garrett Brown et le Steadicam : de l'invention d'un outil à la création d'un métier », dans Katalin Pór, Caroline Renouard et Mélisande Leventopoulos (dir.), *L'Équipe de film au travail : créations artistiques et cadres industriels*, Paris, AFRHC, 2023, p. 143-162.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS16Y020 – Auteur.e.s

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignante : Iris MOMMERANSY – Jeudi 15h30-18h30

L'auteur-cinéaste : Jean-Luc Godard

Jean-Luc Godard, dès ses débuts en tant que critique cinématographique dans les années 1950, s'interroge sur l'importance du statut d'auteur au cinéma. Envisagé comme l'opposant direct à un cinéma de studios et de grosses productions, l'auteur est la figure du cinéaste démiurge, indépendant et autonome. L'œuvre du cinéaste, par la multiplication des formes qu'elle propose, interroge différents rapports à la question auctoriale. Aujourd'hui considéré comme l'un des chefs de file du cinéma d'auteur français, Jean-Luc Godard a aussi été le réalisateur qui, en créant le collectif de cinéma marxiste Dziga Vertov en 1968, a signalé sa propre mort en tant que réalisateur pour s'effacer au sein d'un groupe.

Ainsi, ce cours entend questionner les rapports du réalisateur au statut d'auteur. Qu'est-ce qui différencie un auteur d'un cinéaste ? La vision absolue de l'auteur, comme créateur indépendant, n'est-elle pas une illusion artistique ? Chez Godard, l'auteur de cinéma n'est-il pas proche du lecteur passionné, attaché aux processus littéraires jusque dans sa pratique cinématographique ? A l'aide de textes théoriques, d'analyses filmiques, d'entretiens du cinéaste, nous aurons à cœur de voir les dynamiques, les tensions et les limites de la question de l'auteur au cinéma.

Bibliographie indicative

BERGALA Alain et GODARD Jean-Luc, *Les années Cahiers (1950-1959)*, « Champs », Flammarion, 2007.

DE BAECQUE Antoine, *Godard : biographie*, Grasset, 2010.

AUMONT Jacques et MARIE Michel, section « Auteur », *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Armand Colin, 2016.

Gr. 2, enseignant : Pierre BERTHOMIEU – Mercredi 12h15-15h15

Autour d'un cinéaste – Ridley Scott

« Faire des films est une proposition qui coûte toujours plus cher ». Artisan, artiste, dessinateur, réalisateur de publicités et de longs métrages fameux, producteur à succès et propriétaire de studios, le britannique Ridley Scott a bâti un empire en près de cinquante ans. L'échec public de son premier film lui fait admettre le désir et la nécessité de trouver un public, de le garder et de savoir suivre les modes. Admettant le compromis permanent entre économie et créativité, sa filmographie est à la fois majeure, évidente et mystérieuse. Elle abonde en grands succès, « œuvres-cultes » (*Thelma et Louise*), films de genre ultra-raffinés (*American Gangster*, *Mensonges d'Etat*) et pièces méconnues ou oubliées (*Legend*, *Traquée*, *Cartel*). Créateur régulier de la science-fiction et de l'horreur (*Alien*, *Blade Runner*, *Hannibal*, *Prometheus*, *Seul sur Mars*, *Alien : Covenant*), Scott a aussi réinventé la fresque historique (*Duellistes*, *1492*, *Gladiator*, *Kingdom of Heaven*). Son approche visuelle, sa signature plastique, son goût pour la mythologie au cœur des récits réalistes ont exercé une large influence sur le spectaculaire anglo-saxon, et ses méthodes de travail (économie monumentale, obsession du détail, perfection de la pré-production, technologies novatrices) sont devenues canoniques.

Nourrie d'obsessions historiques, sociales et métaphysiques, l'œuvre résiste néanmoins au classement générique et aux grilles thématiques simples. Scott est un auteur mystérieux tapi sous l'identité d'un producteur-général d'armée. Le mystère de cet auteur visuel s'éclaire en plongeant au cœur de l'économie du *blockbuster* des années 1980-2010 et en détaillant les collaborations majeures (scénaristes, directeurs de la photographie, monteur, compositeurs) de cette vision mythologique qui interroge les rituels et totems des sociétés.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS16Y030 – Contextes et créations

Cours ouverts à la « mineure cinéma » pour littéraires, ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Frédérique BERTHET** – Mardi 14h-17h

La fabrique du naturel

Des *Symphonies urbaines* des années 1920 au Paris désenchanté de *Un homme qui dort* (1974), de la *Street Photography* des années 1930 au « sépartment » de *L'Amour flou* (2018), le cours propose de réfléchir à des films où la performance cinématographique semble tout entière tenir aux « décors naturels ». Il s'agira de s'intéresser aux contextes de ces « performances » (quelle action artistique engagée, exceptionnelle et éphémère ?), et aux *performers* (cinéastes, interprètes, participants impliqués ou involontaires ?) qui créent en des lieux donnés, voire racontent l'histoire par ces lieux. On visera de façon privilégiée les scènes structurées par la ville et les paysages urbains, tout en explorant les espaces naturels qui font « décor ».

Bibliographie indicative

AMIÉL Vincent, MOURE José, *Histoire vagabonde du cinéma*, coll. « Cinéma et séries », Vendémiaire, 2020.
 BERTHOME Jean-Pierre, *Le Décor au cinéma*, Les Cahiers du cinéma, 2003.
 COSTA Antonio (dir.), « Le paysage au cinéma », *Cinémas*, vol. 12 n°1, Montréal, 2001.
 FARGE Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, La librairie du XX^e siècle, Seuil, 1997.

Gr. 2, enseignant : **Barnabé SAUVAGE** – Jeudi 12h15-15h15

Le cinéma sud-coréen contemporain : histoire, esthétique, industrie, soft power

Si son intense production et diffusion à l'international lui laissait l'espérer depuis plus d'une décennie, le triomphe à Cannes de *Parasite* (2019) de Bong Joon-ho a permis à la Corée du Sud de franchir une nouvelle étape symbolique pour devenir un pays de cinéma majeur. Ce cours interrogera la « paradoxale » convergence d'un succès culturel grandissant (le cinéma de genre mais aussi la *K-pop*, ou les *korean dramas*) et d'un succès critique dans les grands festivals internationaux (qui constituent une véritable cinématographie d'« auteurs » : Bong Joon-ho, Lee Chang-dong, Park Chan-wook, Kim Ki-duk et Hong Sang-soo). Ce cours retracera les origines historiques et politiques (du traumatisme de la guerre de Corée en 1953 à l'établissement d'un *soft power* depuis les années 1990) du cinéma coréen et questionnera l'importance de la réception internationale pour l'essor de ce cinéma et de son esthétique depuis les années 2000.

Bibliographie indicative

FRODON Jean-Michel, « Paradoxe coréen », *Le Monde diplomatique*, mars 2019, p. 27. URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/03/FRODON/59640>
 MONVOISIN Frédéric, *Cinémas d'Asie, d'hier et d'aujourd'hui*, Armand Colin, 2015.

Modalités d'évaluation de l'UE

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).
 Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

Quelques étudiant.e.s pourront, à la place des deux cours de l'UE « Cinéma et société 2 » proposés ci-dessus, suivre l'enseignement suivant :

COURS OPTIONNELS ANGLAIS/ARTS/CINÉMA (LLCER) 4

Choix de cours dispensé(s) par l'UFR Études anglophones (nombre de places très limité).

- LCA6Y200 : Images documentaires, la preuve par l'image - De Laminat
- LCA6Y210 : Formes du récit - C. Folléa

Un cours au choix dans les enseignements de langue (LANSAD). Voir informations en fin de brochure et sur le site <https://u-paris.fr/eila/lansad/>

SPECIALISATION - PREPROFESSIONNALISATION

Au choix :

Itinéraire « Pratique du cinéma » ou itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » ou « Stage » (ouvert uniquement pour les étudiant.e.s ayant suivi l'itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » au premier semestre).

AS16I010 – ITINERAIRE « PRATIQUE DU CINEMA »

Deux enseignements obligatoires.

AS16U060 – Ateliers Cinéma 5

Enseignante responsable : **Marie FRAPPAT**

Suite de l'atelier choisi au semestre 5.

- **Atelier Réalisation L3/1** : « J'ai oublié » - Simon Backès

- **Atelier Réalisation L3/2** : « Filmer le mensonge » - Charles Castella

Pour la présentation complète et le calendrier des ateliers L3, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l3/>

Modalités d'évaluation

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier.

Pas de dispense de contrôle continu. Pas d'examen. Pas de session de rattrapage.

AS16U070 – Produire un film

Enseignante : **Corinne BOPP** – Mercredi 15h30-18h30

Ce cours s'attache à présenter les métiers, les étapes et l'univers de la production cinématographique. Il propose une réflexion sur les compétences requises pour accompagner la vie d'un film, de l'idée à la fin de la fabrication et la rencontre avec les publics : accompagnement de l'écriture, présentation du projet aux éventuels financiers, élaboration du devis et identification des sources qui peuvent être mobilisées pour le financement. Une attention particulière sera portée au rôle du producteur en tant que médiateur entre la création et la diffusion et à l'analyse des enjeux contemporains du secteur de la production en France.

Bibliographie indicative

CRETON Laurent, *L'Économie du cinéma en 50 fiches*, Paris, Armand Colin, (3è ed.) 2012.

CRETON L., DEHÉE Y., LAYERLE S. et MOINE C. (dir), *Les Producteurs, enjeux créatifs, enjeux financiers*, Paris, Nouveau Monde, 2011.

PRÉDAL René, *Les Producteurs français*, CinémAction, n° 88, Corlet-Télérama, 3ème trimestre 1998.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une note en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS16I020 – ITINERAIRE « CINEMA ET METIERS DE LA CULTURE »

Rappel : comme au premier semestre, l'inscription dans cet itinéraire implique la présence aux projections du Cinéma de midi à la BnF et offre la possibilité de participer à la mission programmation/diffusion de cette manifestation (voir premier semestre et calendrier « Cinéma de midi » en fin de brochure).

AS16U050 « Cinéma et métiers de la culture »

Deux enseignements obligatoires, ci-dessous.

AS16E030 – Pratiquer les archives : du métier au musée

Enseignante : **Marie FRAPPAT** et **Frédérique BERTHET** – Vendredi 9h-12h

Ce cours procède d'une réflexion de Michel de Certeau sur le « geste de mettre à part » qui consiste à rassembler et à muer en documents des objets enlevés de l'usage ordinaire pour être logés en des lieux propres. Des matériaux produits par des métiers spécifiques deviennent ainsi des archives par une opération technique, idéologique et spatiale ; les archives créées vont générer à leur tour des métiers spécifiques, souvent satellites des musées.

Le cours vise d'une part à une présentation de métiers « producteurs d'archives » et de métiers liés au patrimoine audiovisuel, et d'autre part à une initiation aux outils de la recherche par le biais des institutions patrimoniales. Il conjugue étude de la notion d'archive, visites critiques *in situ*, et rencontres professionnelles. Il s'appuie également sur l'identification de documents précis connexes au cinéma et à l'audiovisuel, et pouvant concourir à l'alimentation d'une réflexion sur le rôle des archives dans la création. Les étudiant.e.s bâtissent, chemin faisant, une réponse argumentée et personnelle à la question « qu'est-ce qu'une archive et comment la « travailler » ? ».

Bibliographie indicative

BERTHET Frédérique, VERNET Marc (dir.), « L'Humain de l'archive. Qui trouve-t-on dans les archives ? », *Textuel*, n° 65, Presses de l'université Paris Diderot, 2011.

BLÜMLINGER Christa (dir.), « Attrait de l'archive », *CiNéMAS, revue d'études cinématographiques*, vol. 24, n° 2-3, Université de Montréal, 2014.

FARGE Arlette, *Le Goût de l'archive*, Paris, Le Seuil, 1989.

MASSIGNON Valérie, *La Recherche d'images : sources, méthode, droits*, Éditions de Boeck-Ina, 2002.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

AS16E040 – Droit audiovisuel et projets culturels

Enseignant : **Dominique BOUGEROL** – Mardi 17h15-20h15

Cet enseignement a pour but d'initier l'étudiant.e aux règles juridiques fondamentales en matière de propriété intellectuelle, nécessaires pour protéger et valoriser efficacement toute initiative dans le domaine de la création artistique (en tant qu'auteur, producteur, artiste-interprète, etc.). Par ailleurs, à l'aide d'études de cas et d'exercices pratiques, il a pour but de donner à l'étudiant des réflexes concernant des techniques de négociation en matière d'acquisition ou de cession de droits.

Bibliographie indicative

EDELMAN Bernard, *La Propriété littéraire et artistique*, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1388, 2013.

MONTELS Benjamin, *Contrats de l'audiovisuel*, Litec, 2010.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : exercice pratique portant sur l'élaboration d'un contrat de cession de droits d'auteur. Examen final : oral (petites questions pratiques).

AS16U080 – « STAGE »

Ouvert uniquement aux étudiant.e.s ayant suivi l'itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » au premier semestre. Enseignante à contacter pour l'inscription : Marie Frappat.

Voir également les précisions fournies par la rubrique STAGES en fin de brochure.

ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L1

Le programme SPELL

Présentation



Le programme « Suivi Personnalisé En Ligne des Langues » (SPELL) est une formation en langues à distance constituant une Unité d'Enseignement à part entière pour les étudiant.e.s en première année de Licence (L1). SPELL est un programme de travail fondé sur deux grands principes : l'autonomie et le suivi personnalisé. Les étudiant.e.s suivent un programme de 9 semaines de travail 100% à distance organisé sous la forme d'activités à mener sur la plateforme Moodle. Cette dernière est accessible grâce à une connexion Internet privée ou sur les ordinateurs du Centre de Ressources en Langues (CRL, salle 239, bâtiment Olympe de Gougues). La langue étudiée est fonction de la filière d'étude et du choix de l'étudiant :

- les étudiant.e.s des filières Lettres et Sciences Humaines peuvent choisir entre l'anglais, l'espagnol (étudiant.e.s non-hispanophones) et le Français Langue Etrangère (FLE) [le FLE s'adresse aux étudiant.e.s non-francophones natifs],

-Les étudiant.e.s de la faculté des Sciences (Physique, Chimie, Sciences du vivant, Math-Info) peuvent choisir entre l'anglais et le FLE (étudiant.e.s non-francophones natifs).

Les cours du programme SPELL sont répartis selon les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Trois niveaux sont subdivisés en six niveaux communs :

Niveau A : utilisateur.rice élémentaire, subdivisé en niveau introductif/découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2) ;

Niveau B : utilisateur.rice indépendant.e, subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé/ indépendant (B2) ;

Niveau C : utilisateur.rice expérimenté.e, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise) (descriptions adaptées du site-web de eduscol.education.fr).

Le CRL propose dans le programme SPELL ANGLAIS quatre cours correspondant aux niveaux : A1, A2, B1 et « B2C » (ce dernier niveau regroupe les niveaux B2 et C1-C2). Pour les programmes SPELL FLE et espagnol, les cours peuvent regrouper plusieurs niveaux en fonction des besoins.

Au début du semestre, tous.tes les étudiant.e.s de L1 (y compris les AJAC et les salarié.e.s) doivent passer un test de positionnement en langues sur la plateforme Moodle et assister à une séance de formation préalable au programme SPELL d'une heure et demie. Cette dernière a lieu en présentiel et est dispensée par les enseignants-coordonateurs du CRL. Ces séances de formation leur permettent de s'assurer que les modalités du cours et d'évaluation sont bien comprises par les étudiants avant le démarrage du cours à distance. Une vidéo de présentation des modalités et du déroulement des cours SPELL sera proposée via le site de Université Paris Cité en remplacement des séances de formation (<https://u-paris.fr/centres-de-langues/>). Les scolarités des différents départements ou UFRs concernés enverront les informations nécessaires aux étudiant.e.s (dates et créneaux de formation).

Des tests de positionnement permettent de répartir les étudiant.e.s dans des groupes et des cours adaptés en fonction de leur niveau de langue. Tout au long des 9 semaines du programme SPELL, ils/elles sont suivi.e.s par des enseignant.e.s en ligne, et reçoivent des corrections et feedbacks personnalisés de façon régulière.

Ce cours en ligne nécessite donc un travail régulier de la part des étudiant.e.s et un respect rigoureux des délais pour la réalisation des activités en ligne et la soumission des travaux.

Pour les niveaux les plus faibles (A1 et A2), une séance de travail au CRL d'au moins une heure par semaine est imposée pendant 6 semaines, afin que l'étudiant bénéficie d'une aide en langue, dispensée par les assistant.e.s de soutien linguistique et numérique. Les étudiant.e.s salarié.e.s n'ont pas l'obligation d'effectuer ces heures au CRL, mais ils/elles doivent toutefois effectuer leurs travaux chaque semaine.

Il n'y a pas d'examen final, ni de rattrapage : tout se fait en contrôle continu. Les étudiant.e.s ont donc tout intérêt à travailler régulièrement pendant les 9 semaines du programme SPELL. Chaque travail non rendu sera noté zéro. Après un premier rappel, tout travail ne respectant pas le format demandé sera également noté zéro. Si aucun travail n'est rendu, les étudiant.e.s obtiennent la mention ABI (Absence Injustifiée).

Pour un travail non rendu pour des raisons médicales de longue durée, les étudiant.e.s doivent adresser un justificatif à la scolarité du CRL (M. Roger Chabé, bâtiment Olympe de Gouges, bureau 239, roger.chabe@u-paris.fr).

Les demandes de validation d'acquis et de compétences doivent être adressées en début de semestre à M. Roger Chabé, bâtiment Olympe de Gouges, bureau 239, roger.chabe@u-paris.fr.

Quand a lieu le programme SPELL ?

Étudiant.e.s de L1 qui doivent suivre le programme SPELL au 1er semestre :

- Faculté Lettres et Sciences Humaines : Sciences économiques et sociales, Histoire, Géographie, Psychologie
- Faculté Sciences : Sciences du Vivant, Sciences de la Vie et de la Terre, Chimie

⇒ **Le test de positionnement a lieu pendant la 1^{ère} quinzaine de septembre** avant le début des cours SPELL. Les scolarités des différents départements ou UFRs concernés envoient les informations (dates d'ouverture et fermeture du test, lien sur la plateforme Moodle).

Étudiant.e.s de L1 qui doivent suivre le programme SPELL au 2ème semestre :

- Faculté Lettres et Sciences Humaines : Sociologie, Lettres modernes, Cinéma, Lettres et arts
- Faculté Sciences : Info, Maths-info, Maths, Informatique-Biologie, Mass, MIASHS, Physique
- IPGP : STEP

⇒ **Le test de positionnement se déroule en novembre.** Les scolarités des différents départements ou UFRs concernés envoient les informations (dates d'ouverture et fermeture du test, lien sur la plateforme Moodle).

Le test de positionnement se déroule en novembre. Les scolarités des différents départements ou UFRs concernés envoient les informations (dates d'ouverture et fermeture du test, lien sur la plateforme Moodle).

Avant d'écrire aux enseignant.e.s coordinateur.rices, tuteur.rices ou à l'administration du CRL, les étudiant.e.s doivent vérifier que la réponse à leur question ne se trouve pas déjà sur la plateforme Moodle dans leur page de cours ou sur la page du test de positionnement. Les adresses email des coordinateur.rices de niveau se trouvent sur la page d'accueil des espaces de cours SPELL et sur le site des centres de langues (<https://u-paris.fr/centres-de-langues/>).

Infos pratiques

Centre de Ressources en Langues (CRL)

Bâtiment Olympes de Gouges, 2eme étage, salle 239

8 rue Albert Einstein, 75013 PARIS

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

01 57 27 64 75

ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L2 ET L3 (LANSAD)

Informations données à titre indicatif, susceptibles d'être modifiées en 2023-2024

Organisation générale

Au sein de l'UFR EILA, le département des LANGUES pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) est chargé spécifiquement d'organiser et de valider les enseignements de langues obligatoires OU en tant qu'UE libre à destination des étudiants de L2 à M2 des autres UFR de l'Université Paris Diderot.

Langues offertes par le département LANSAD pour l'UE de langue : anglais, allemand, espagnol, espéranto, italien, FLE (pour les étudiants étrangers), arabe, chinois et japonais.

L'anglais n'est pas proposé en tant qu'UE libre.

Langue, Culture, Civilisation

Après passage d'un test de niveau en ligne ou lors d'une séance spécifique organisée par un enseignant responsable pour certaines langues, les étudiants s'inscrivent dans un groupe de TD. Le PCL (Portefeuille de Compétences en Langue) est l'outil informatique que doivent utiliser les étudiants pour les tests de niveau et inscriptions.

Les étudiants peuvent demander à bénéficier du régime « Dispensé de Contrôle Continu », voir Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université et spécifiques du Département. Cette demande doit être adressée à la scolarité LANSAD. Les examens du régime DCC ayant toujours lieu un samedi matin, les étudiants devront veiller à ne pas prendre leur UE obligatoire de langue et leur UE libre sous ce même régime.

L'objectif des cours est de faire progresser les étudiants dans les quatre compétences selon leur niveau lors de leur première inscription. Les niveaux de langue sont au nombre de quatre : N2, N3, N4, N5.

Des cours de niveau 1 (vrais débutants) sont proposés en allemand, chinois et japonais.

Le passage au niveau supérieur est réalisé **après deux semestres**, soit deux fois 22 heures minimum, dans le même niveau si l'étudiant a obtenu au moins 10/20. En conséquence, on distingue le niveau 2 du niveau 2 bis après lequel l'étudiant accède au niveau 3 s'il a obtenu au moins 10/20.

Au-delà de la progression linguistique des étudiants, les cours de menu 1 sont des enseignements qui s'appuient sur les principaux thèmes de la culture et la civilisation propres à la langue enseignée.

Ainsi les étudiants pourront acquérir de meilleures connaissances générales dont, à titre d'exemple :

- les questions de société,
- les enjeux politiques,
- des œuvres artistiques représentatives cinématographiques, littéraires ou autres....

Des cours thématiques, proposés au choix des étudiants de niveau 4 minimum, sont intégrés au Menu 1. Par ailleurs, le Département LEA ouvre certains enseignements aux étudiants relevant du Département LANSAD de niveau 4 minimum en anglais, allemand et espagnol.

Site de l'UFR EILA : <https://u-paris.fr/eila/lansad/>

MCC spécifiques LANSAD, Règlement intérieur du Département LANSAD, Informations générales fixant le calendrier des opérations de scolarité et des enseignements, Fiches d'UE en ligne sur la page LANSAD, catalogue du PCL (accès nécessitant authentification et mot de passe ENT)

Adresse de la scolarité LANSAD : Bâtiment Olympe de Gouges, 4ème étage, bureau 440 - Tel : 01 57 27 56 73 / 70

UE LIBRE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'UE Engagement s'adresse aux étudiant.e.s de Licence, Master ou Doctorat qui souhaitent s'investir dans une association, un organisme ou une entreprise, en qualité de bénévole ou salarié.e comme :

- une association
- une instance d'Université Paris Cité
- une collectivité territoriale
- un service civique
- les pompiers, l'armée
- un job étudiant

Les missions effectuées permettent de développer des compétences transversales, en parallèle de la formation universitaire, pouvant être valorisées tout au long du parcours universitaire.

Cette UE, notée sur 20, permet d'acquérir **3 ECTS**. L'évaluation pour les étudiant.e.s de la Licence Arts du spectacle sera assurée en 2023-2024 par Anthony Rescigno (anthony.rescigno@u-paris.fr)

Conditions de validation :

- un engagement de 30 heures minimum
- une participation obligatoire à la formation de valorisation des compétences
- un rapport d'engagement de 5 pages, rédigé par l'étudiant-e
- un bilan pour avis sur l'étudiant-e, rédigé par la structure d'accueil

Dans le cadre de la Licence Arts du spectacle, aucun.e étudiant.e ne pourra utiliser l'engagement plus de deux fois au total lors de son cursus.

ATTENTION

L'inscription à cette UE est une procédure indépendante de votre composante.

La demande d'inscription s'étend sur une période limitée, en début de semestre et doit être effectuée exclusivement ici : <https://u-paris.fr/sengager/>

Vous y trouverez également toutes les informations relatives à cette UE libre.

STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Vos interlocuteur.rices pour les stages sont la **responsable de scolarité de l'UFR LAC (bureau 696C)**, Mme Navatti (santa.navatti@u-paris.fr), **Anthony Rescigno** (anthony.rescigno@u-paris.fr), responsable des stages pour la L2, et **Marie Frappat** (marie.frappat@u-paris.fr), responsable des stages pour la L3. Le **Pôle de l'orientation et de la professionnalisation** (le POP – Bât. des Grands Moulins – Aile C – Rdc) peut également répondre à vos questions et vous accompagner tout au long de votre cursus de formation, par le biais d'événements et/ou ateliers : <https://u-paris.fr/les-rendez-vous-de-lorientation-et-de-la-professionnalisation/>

Les formulaires de convention de stage sont à télécharger sur l'application Pstage du site d'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/faire-un-stage/>.

Quelques règles fondamentales :

- 1.** Il ne suffit pas d'avoir déposé sa convention de stage au secrétariat pour débiter son stage. L'université peut demander un complément d'information (dans ce cas, le début du stage devra être repoussé), ou même refuser le stage. **Les étudiants ne sont pas autorisés à commencer leur stage sans être en possession de la convention de stage signée par toutes les parties à l'exception d'aucune.** Aucune convention de stage ne sera signée pour un stage ayant déjà débuté.
- 2.** Les cours, TD et TP sont toujours prioritaires sur les stages, c'est la condition **sine qua non** à l'obtention d'une convention : aucun stage ne justifie une dispense de contrôle continu pour un enseignement de Licence ; le déroulement d'un stage doit être intégralement compatible avec les horaires des enseignements suivis par l'étudiant.e ; les horaires du stage doivent impérativement pouvoir être modulés pendant les périodes d'examens (ces derniers ne suivant pas nécessairement les horaires habituels des cours).
- 3.** Tout stage donne lieu à la remise d'un rapport de stage en bonne et due forme auprès de l'enseignant référent. Au préalable, le rapport devra être soumis au tuteur de l'organisme d'accueil pour validation et autorisation de transmission. **Attention** : Les informations du rapport sont la propriété de l'organisme d'accueil et vous ne pouvez en aucun cas les transmettre avant validation écrite de leur propriétaire.

1. La convention de stage

La convention de stage n'est pas un formulaire administratif, mais un acte juridique, susceptible d'effets de droit. C'est un contrat pluripartite signé entre deux personnes morales, l'organisme d'accueil et Université Paris Cité, et trois personnes physiques, le tuteur, l'enseignant référent et le stagiaire. Par cet acte, l'université délègue sa compétence de formateur au milieu professionnel pour qu'il complète les enseignements théoriques délivrés pendant l'année à l'étudiant.e par une formation pratique. Chaque signataire de l'acte engage sa responsabilité personnelle dans le cadre défini par la réglementation. Seule une convention conforme, signée par toutes les parties à l'exception d'aucune permet à l'étudiant d'accéder au statut de stagiaire et à tous les bénéfices liés, dont

la prise en charge de la **couverture Accident du Travail - Maladie professionnelle (ATMP)** par la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie, étendue aux accidents survenus sur le lieu du stage et pendant les trajets.

Il revient à l'étudiant.e de définir précisément, avec l'organisme d'accueil, le périmètre précis des activités du stage et des compétences visées, ainsi que les conditions de déroulement et d'indemnisation. Il revient par ailleurs à l'étudiant.e de définir précisément, avec son enseignant référent, la forme et le fond de la validation de ce stage dans le cursus suivi.

2. Conditions

Depuis novembre 2009, les stages sont de plus en plus encadrés légalement et pédagogiquement. En l'état actuel de la maquette, les étudiant.es ne sont pas tous obligés de faire un stage mais, s'ils en effectuent un, celui-ci peut être validé dans le cadre du cursus (au second semestre de la L3). **Tous les stages sont obligatoirement intégrés au cursus : certains peuvent donner lieu à une validation en ECTS, d'autres non.**

Les possibilités de stages sont communiquées par l'université (voir tableau d'affichage près du secrétariat) ou sont décelées par l'étudiant lui-même qui en a pris l'initiative.

Dès l'élaboration de la convention de stage, il convient de prévoir les modalités de validation, par un enseignant responsable pédagogique et dans le cursus suivi par l'étudiant, de l'expérience du stage.

La durée d'un stage est limitée à 924 heures (6 mois de présence effective) par année universitaire dans le même organisme d'accueil. Les activités doivent être au niveau d'exigence du diplôme et correspondre à la formation. La loi dispose que le stagiaire ne peut en aucun cas être employé.e pour faire face à un surcroît d'activité, pour remplacer un salarié absent et/ou pour effectuer des tâches récurrentes normalement réalisées par un salarié.

L'UFR recommande pour chaque stage une **durée moyenne de trois mois**, ce qui permet de véritables acquis tant du côté professionnel que du côté universitaire.

Recommandations :

Il convient, pour l'étudiant, de faire établir la convention de stage dans les meilleures conditions de clarté et de coordination possibles. La marche à suivre est la suivante, à partir de l'adresse :

<https://u-paris.fr/faire-un-stage/>

1. Télécharger le formulaire de convention de stage, en s'informant de l'offre déjà existante (stages proposés par le biais de l'UFR par des entreprises).

2. La saisie se fait au fur et à mesure en suivant bien les indications. Préalablement, vous aurez pris soin de collecter les informations utiles auprès de l'organisme d'accueil.

3. **Suivez bien les indications sur le circuit des signatures** comme indiqué sur le site.

Tant que vous n'avez pas le retour de la convention de stage signée par toutes les parties à l'exception d'aucune, le stage n'est pas accepté par l'Université et ne peut donc pas débuter.

L'Université peut très bien refuser le stage ou vous demander de modifier une clause particulière. Dans ce dernier cas, le début de stage devra être décalé d'autant de jours que nécessaire à la renégociation avec l'organisme d'accueil.

Responsables et contacts : frederique.berthet@u-paris.fr et alexia.vanhee@bnf.fr

La formation en études cinématographiques d'Université Paris Cité est reliée par un partenariat au **département audiovisuel de la BnF** à travers les **projections-rencontres du « Cinéma de midi »**.

Les cycles explorent la créativité documentaire à partir de la très riche collection de la BnF, parfois en correspondance avec les expositions du moment. Le corpus original montré soulève des questions de cinéma et de société, et forge une histoire « latérale » qui a pour source les images et les sons. Séances introduites ou discutées avec des invité.e.s (chercheur, réalisateur, programmeur, etc.).

Les étudiant.e.s de Licence sont encouragés à suivre les séances des cycles.

Les étudiant.e.s de L3 de l'itinéraire « **Cinéma et métiers de la culture** » :

1° assistent aux **séances mensuelles** articulées aux cours de l'itinéraire.

2° peuvent **participer, sur candidature, à la programmation du Cinéma de midi** adossée au cours « Pratiquer les archives » du S6. Les lauréats bénéficient d'un **accompagnement professionnel** auprès du Service de l'image animée de la BnF et leur mission est **validée** dans ce cours. Les candidats intéressés adressent CV et lettre de motivation en **décembre 2023** à la suite d'un appel à candidature (quatre places max. disponibles) précisant la date limite.

Programmation 2023-2024 (voir *bnf.fr*)

Une séance par mois, le mardi de 12h30 à 14h

Bibliothèque nationale de France (BnF), Hall Est, Petit Auditorium, entrée libre

Cycles établis avec la participation des étudiants Lucas Moreau et Charlotte Capuano (« Parlez-moi de vos photos »), et Anna Jacques, Robinson Callens et Anaïs Moreira (« Sport féminin »).

S5, 2023 : Cycle « Parlez-moi de vos photos »

Nombreux sont les documentaires qui donnent à voir des photographies. Plus rares sont ceux qui les interrogent par la parole. Tout au long de ce cycle, les photographes ou des cinéastes dialoguent et commentent leurs images ou celles des autres avec leurs amis, leurs proches et, parfois, les sujets qu'ils ont photographiés.

17 octobre : Mémoire de photographe

Ulysse, d'Agnès Varda (1983, 22 min)

Michelle et les siens, d'Amélie Cabocel (2019, 52 min)

14 novembre : Voyages photographiques

L'an dernier quand le train passait, de Pang-Chuan Huang (2018, 17 min)

Si j'avais quatre dromadaires, de Chris Marker (1967, 51 min)

12 décembre : Dialogues photographiques

Ranger les photos, de Dominique Cabrera et Laurent Roth (2009, 14 min)

Daney-Sanbar, conversation Nord-Sud, de Simone Bitton et Catherine Poitevin (1993, 46 min)

S6, 2024 Varia et cycle « Sport féminin »

16 janvier : Séance spéciale Épreuves de la matière

Contacts : Alain Fleischer, d'Alain Fleischer (2001, 14 min)

À l'envers de la lumière : l'art du tirage en photographie argentine, d'Anne-Cécile Guilbard et Fabien Maheu (2022, 52 min)

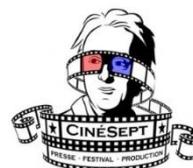
6 février : Spéciale concerts filmés

2 avril, 7 mai, 11 juin : cycle « Sport féminin »

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN CINÉMA - CINÉSEPT

En 2002, une association appelée **CinéSept** a été créée par les étudiants de la filière cinéma. Elle a été accréditée par l'université et peut, à ce titre, participer à la vie d'Université Paris Cité : demander l'usage ponctuel de locaux, bénéficier de budgets spécifiques sur projets alloués par la CSIE (Commission sociale et d'initiatives étudiantes), apparaître dans la communication de l'université, partager des projets avec le Service culture, et être l'interlocutrice de différents services. Ouverte à tous les étudiants de Paris Diderot et plus particulièrement à ceux de notre filière, elle a pour objectif de concrétiser, sous différentes formes, les désirs de cinéma de chacun, et de se faire ainsi le relais entre les enseignements et la future vie professionnelle.

CinéSept est constitué de plusieurs pôles (unité de production, ciné-club, revue *Le Septième*, festival...). Chaque année, son bureau se renouvelle lors de son assemblée générale qui a lieu au début du premier semestre. Une information est faite dès la rentrée. Par tradition, un certain nombre d'étudiants de la Licence d'études cinématographiques adhèrent à l'association et participent à ses activités, qui peuvent donner lieu à une validation au titre de l'UE engagement étudiant



ECHANGES AVEC LES UNIVERSITES ETRANGERES

De nombreux accords avec des universités étrangères – en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie – permettent aux étudiant.e.s de la Licence Arts du spectacle d'avoir accès à une mobilité d'étude durant leur cursus, d'une durée d'un an, d'un semestre ou d'un été : en Europe (universités de Madrid, Istanbul, Bologne et Udine, Weimar, Lisbonne), en Amérique du Nord (12 universités aux Etats-Unis, 5 au Canada) et du Sud (Argentine, Brésil, Mexique, Chili, Colombie), en Asie (Chine, Japon, Corée du Sud, Taïwan), en Australie. Sans oublier la possibilité de partir dans le cadre d'un programme d'été (New-York et en Corée).

Mais attention : **un départ à l'étranger se prépare plusieurs mois à l'avance**. C'est pourquoi il est nécessaire de prendre contact avec l'enseignant responsable, M. Monassa, et ensuite avec le Service des Relations Internationales (<https://u-paris.fr/mobilite-detudes/>) qui règle le suivi administratif de votre dossier (bourses, visa, quand il est nécessaire...).

Les formalités administratives sont variables selon le type de mobilité. Il est impératif, pour le dépôt du dossier, de respecter l'échéance suivante :

- ❖ Mobilité Europe (Échanges Erasmus +) : 1^{er} mars pour un départ au 1^{er} septembre de l'année suivante.
- ❖ Mobilité hors Europe (Échanges Micefa, BCI ou accords bilatéraux) : 30 novembre (les dates sont indicatives et précisées en début d'année universitaire).

Cela implique que vous ayez commencé à instruire ce dossier et à vous manifester auprès du SRI et du responsable relations internationales au moins un mois avant la date limite !

C'est pourquoi il est impératif de consulter, le plus rapidement possible, le site web du SRI. Lien pour la page « Étudier à l'étranger » : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger/>

Sur cette page, vous trouverez à la fois :

- la présentation des différents types de mobilité d'études (Erasmus+, Accords bilatéraux, Micefa, BCI, programmes d'été, programmes de doctorat et d'assistantat, les mobilités de stage)
- les aides à la mobilité
- la liste des échanges : un moteur de recherche vous permet de sélectionner votre discipline avec pour chaque destination les étudiants concernés (Licence, Master, Doctorat), le niveau linguistique requis le cas échéant.

Quand vous aurez identifié l'université où vous souhaitez candidater, vous n'aurez qu'à revenir au type de mobilité dont elle dépend et à suivre les instructions du menu présentant le détail de la procédure de candidature, « Comment candidater » (c'est là que vous trouverez les liens vers le dossier à pré-remplir et à imprimer, la liste des pièces à y joindre, les bourses auxquelles vous pouvez prétendre, les dates limites, les questions pratiques, etc.). Notez que sur ces pages, vous avez toujours un lien vers les « Contacts - Mobilités sortantes » qui vous présentent les coordonnées des gestionnaires de vos dossiers.

Vous pourrez ensuite :

- rencontrer l'enseignant coordinateur des relations internationales pour les études cinématographiques, Tatian Monassa (tatian.monassa@u-paris.fr). Préparez le rendez-vous en ayant recherché sur le site de l'université étrangère les cours qui vous intéressent afin de faire une proposition de contrat d'étude.
- prendre contact avec le gestionnaire SRI qui règle le suivi administratif de votre dossier (mais aussi des bourses, du visa quand il est nécessaire, etc.).

Veillez, dès le départ, à bien respecter ce fonctionnement : tous les documents doivent être adressés au SRI (dossier de candidature, contrats d'étude, bulletins de notes des universités partenaires) qui s'occupera de les transmettre pour signature ou traitement à qui de droit.

L'adresse du Pôle commun Stratégie et Relations Internationales (SRI)

Bâtiment Olympe de Gouges - 8 Place Paul Ricœur - 75013 Paris

3^e étage, Bureau 311

adresse mail : mobility.sh@u-paris.fr

Site web : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger>

APRÈS LA LICENCE

INFORMATIONS SUR LES MASTERS CINÉMA D'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

• « CINÉMA ET AUDIOVISUEL »

Le Master « Cinéma et Audiovisuel » (LAC) est une formation en deux ans, à l'architecture originale, alliant spécialités recherche et professionnelles sur un modèle unique parmi les universités parisiennes. Il se compose tout d'abord d'un Master recherche en études cinématographiques, qui profite du voisinage de la mention « Lettres, arts et pensée contemporaine » et des nombreux enseignements qu'elle propose en littérature, philosophie, théâtre, théorie littéraire et esthétique.

Le Master « Cinéma et Audiovisuel », ce sont encore deux spécialités professionnelles originales, de haut niveau, et offrant des débouchés sur le plan de la création télévisuelle, de la presse et des médias en général.

> Le Master 2 pro DEMC (« Documentaire : écritures du monde contemporain ») accueille chaque année 15 étudiants et stagiaires en formation continue, se destinant à la réalisation, la production et la diffusion du documentaire de création. 70 % des enseignements se présentent sous forme d'ateliers ou de travaux d'équipe.

> Le master (M1 et M2) « Audiovisuel, Journalisme et communication scientifiques », accessible sur concours à l'issue du L3.

Insertion professionnelle

Titulaires du Master « Cinéma et Audiovisuel », les étudiants sont dotés d'un haut niveau de qualification et peuvent envisager des débouchés dans la plupart des professions du secteur cinéma, audiovisuel, arts, culture, médiation culturelle, etc.

Taux de réussite en 2015-2016 : 71% (ce chiffre est un instantané qui ne prend pas en compte le fait que la scolarité du M1 ou du M2 peut se faire sur deux ans).

Responsables de la formation

Éric Dufour : eric.dufour@u-paris.fr

Pierre-Olivier Toulza : pierretoulza@gmail.com

Scolarité formation initiale

Laëtitia Robin : laetitia.robin@u-paris.fr - 01 57 27 63 53

Hugo Lozac'H : hugo.lozach@u-paris.fr - 01 57 27 63 45

Une réunion de présentation du Master a généralement lieu au printemps à destination des étudiants de L3. **Plus de renseignements sur le Master et ses spécialités :**

<https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-XB/arts-lettres-langues-ALL/cinema-et-audiovisuel-K2VO7AVS.html>

• « FILM STUDIES »

Ce cursus bilingue permet d'associer le champ des études cinématographiques au champ des études anglophones. Les étudiant.e.s peuvent ainsi approfondir leurs connaissances dans un domaine qui les passionne tout en perfectionnant leur anglais.

En tant que double Master enseigné majoritairement en anglais, ce parcours d'études exigeant s'adresse à des étudiant.e.s ayant déjà un très bon niveau de langue et des bases solides en histoire et en esthétique du cinéma ou des arts visuels. En retour, l'obtention d'un double Master leur ouvrira des débouchés professionnels et des horizons de recherche étendus, tant en France qu'à l'étranger. En matière de création, de diffusion, mais aussi de théorisation du cinéma et des arts, la maîtrise combinée du français et de l'anglais est en effet un avantage irremplaçable, et une compétence recherchée, tant dans l'enseignement et la recherche que dans les métiers de l'audiovisuel et de la médiation culturelle.

Cette formation d'excellence a donc pour objectif de développer, en anglais comme en français, des compétences ciblées (histoire, esthétique, terminologie) en cinéma mais aussi en arts et culture visuelle plus largement - photographie, télévision, nouveaux médias entre autres. Elle vise à assurer l'aisance orale et écrite nécessaire pour conduire un projet professionnel ou de recherche en langue anglaise dans le champ des études visuelles.

Responsables de la formation

UFR Lettres, Arts, Cinéma

Emmanuelle André : emmanuelle.andre@u-paris.fr

UFR Études Anglophones

Martine Beugnet : martine.beugnet@u-paris.fr

Nota bene

Les étudiant.e.s de la Licence d'études cinématographiques d'Université Paris Cité ont, de la L1 à la L3, de nombreuses possibilités d'améliorer leur pratique de l'anglais, point saillant de notre formation, et ainsi de se préparer au Master « Film Studies » s'ils.elles le souhaitent : enseignements de langue (CRL ; LANSAD), cours disciplinaires de cinéma dispensés en anglais par le maître de langue de la L1 à la L3, cours optionnel « anglais/arts/cinéma (LLCER) » en L3, sans oublier la possibilité d'échanges semestriels dans des pays anglophones.

ADRESSES UTILES

SITES INTERNET

La Box des étudiant.e.s : <https://u-paris.fr/bienvenue/>

Site d'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/>

Les étudiant.e.s auront notamment accès aux informations suivantes : renseignements administratifs, formations et diplômes, sports, loisirs, culture et vie associative, emplois, stages, consultation des notes et des résultats, mobilité étudiante (relations internationales)

Site du Département L.S.H. : <https://u-paris.fr/societes-humanites/lsh/>

Site de l'UFR L.A.C. : <https://u-paris.fr/lac/>

PORTAIL ÉTUDIANT - ENT

L'université met à la disposition de ses étudiant.e.s un espace numérique de travail (ENT) permettant d'accéder depuis un ordinateur personnel aux services suivants : mise à disposition d'une adresse de **messagerie** ; consultation du dossier étudiant individuel ; dates et résultats d'examen (application « **MonDossierWeb** ») ; informations et actualités des composantes ou services ; documentation ; **accès aux revues en ligne et aux catalogues**, etc.

DIRECTION GENERALE DELEGUEE DES ÉTUDES, DE LA FORMATION ET DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE (DEFI)

Pour toutes les demandes d'information ou problèmes sur les inscriptions administratives, contacter le service de la scolarité générale sur le formulaire du centre de contact : <https://u-paris.fr/centre-de-contact/>

Adresse : Bâtiment Lamarck A – 39 rue Hélène Brion – 75205 Paris cedex 13

PÔLE DE L'ORIENTATION ET DE LA PROFESSIONNALISATION

10, esplanade Pierre Vidal-Naquet, 75013 Paris, « Grands-Moulins », bât C. Rez-de-chaussée.

Tel : 01 57 27 71 31.

<https://u-paris.fr/orientation-et-insertion/>

- Accueil et consultation du fonds documentaire
- Entretiens individuels d'orientation
- Stages d'insertion professionnelle
- Enquête de suivi et d'insertion
- Année de césure : <https://u-paris.fr/cesure/>

PÔLE COMMUN STRATÉGIE ET RELATIONS INTERNATIONALES (SRI)

Bâtiment Olympe de Gouges - 8 Place Paul Ricœur - 75013 Paris

3e étage, Bureau 311

adresse mail : mobility.sh@u-paris.fr

Site web : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger>

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Assistance sociale et aide au logement : 39 avenue George-Bernanos – 75005 Paris

Tél. : 01 56 24 13 77

www.crous-paris.fr

SERVICE DE LA SANTÉ UNIVERSITAIRE

Campus des Grands Moulins Bâtiment Sophie Germain – RdC sur cour

8 Place Aurélie Nemours Paris 13e

Tél : 01 57 27 94 60

siumpps.grands-moulins@u-paris.fr

<https://u-paris.fr/service-sante/presentation/>

CENTRE DE SANTÉ

Pour des consultations en médecine générale, en gynécologie, en dentaire et psychiatrie, vous avez la possibilité de consulter nos médecins sans avance de frais en justifiant de vos droits à l'assurance maladie et votre mutuelle.

Adresse : 45 rue des Saints-Pères Paris 6e

Tél : 01 42 86 21 29

<https://u-paris.fr/service-sante/le-centre-de-sante/>

RELAIS HANDICAP CAMPUS DES GRANDS-MOULINS

Bât. Halle aux Farines Hall E, RDC gauche – allée paire Rue Françoise Dolto Paris 13e

Tél : 01 57 27 65 20

relais-grandsmoulins@u-paris.fr

Apporte une aide à tout.e étudiant.e atteint.e d'un handicap temporaire ou définitif.

Votre interlocuteur de l'UFR LAC : Marc VERVEL marc.vervel@u-paris.fr

SERVICES SOCIAUX / AIDES AUX ÉTUDIANTS

<https://u-paris.fr/bourses-aides/>

Pôle Vie Étudiante : Campus Grands Moulins. Aile A – RdC – Loft, 5, rue Thomas Mann Paris 13^e : dve.grands-moulins@u-paris.fr Ouvert du lundi au jeudi de 9h-12h15 puis 13h30-16h30

Assistants sociaux du CROUS : pour la Faculté Sociétés et Humanités : Mike CURIER, 45, rue des Saints-Pères Paris 6^e. Prendre rendez-vous par mail : social.up-humanites@crous-paris.fr

Numéro national d'aide d'urgence pour les étudiants en difficulté sociales ou financières graves : 0806 000 278.

SERVICE DES SPORTS

Centre sportif Jean Talbot – RDC gauche – Tél. : 01 44 27 57 06 / 50 57

Association sportive d'Université Paris Cité – Tél. : 01 57 27 79 60

<https://u-paris.fr/sport/>

SERVICE CULTURE

5 rue Thomas Mann

Tél. : 01 57 27 59 17

Propose des activités musicales, photographiques, théâtrales, art plastique, bridge...

<https://culture.u-paris.fr/>

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque des Grands-Moulins

Grands Moulins – Bât. B – Entrée par le RDC

Horaires habituels : lundi 11h-20h ; mardi à vendredi 9h-20h ; samedi 11h-19h.

Tél. : 01 57 27 66 71 / 72

Site web : <https://u-paris.fr/bibliotheques/bu-grands-moulins/>

1 400 places, 255 000 documents, 460 revues papier, 17 000 livres électroniques, 10 000 revues électroniques, 2 700 DVD (fiction et documentaire, 2^e étage).

Autres centres de ressources à proximité

BNF

Bibliothèque du film (BIFI) – 51 rue de Bercy – 75012 Paris – Tél. : 01 71 19 32 00 – Fax : 01 71 19 32 49

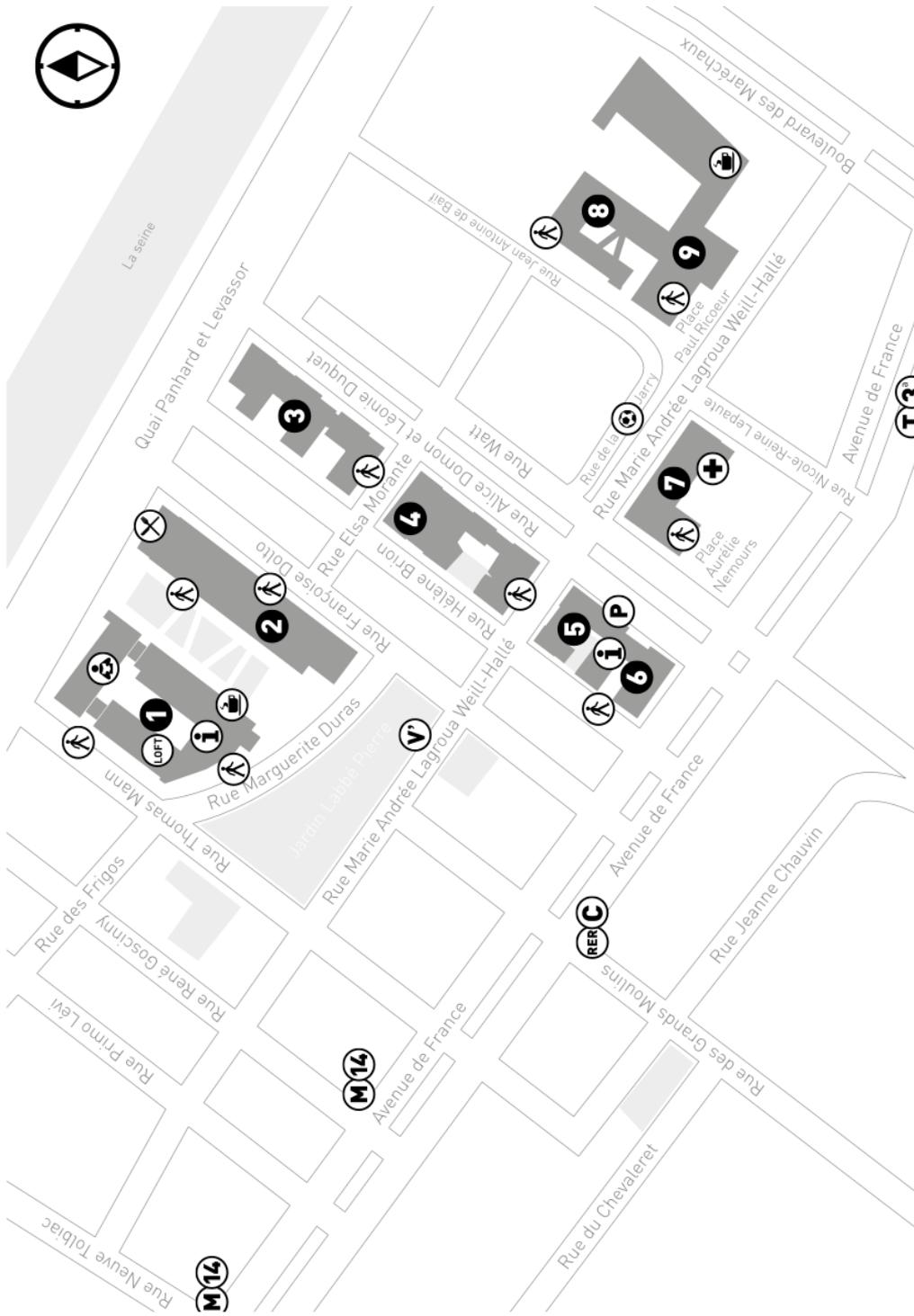
Bibliothèque Sainte-Geneviève (Bibliothèque inter-universitaire) – Place du Panthéon – Paris 5^e

CALENDRIER UNIVERSITAIRE – UFR LAC

Le Conseil de l'UFR Lettres, Arts, Cinéma a adopté le calendrier suivant pour les enseignements universitaires 2023-2024

Rentrée – Accueil – réunions d'information Inscriptions pédagogiques	Lundi 4 septembre au vendredi 8 septembre 2023 Lundi 11 septembre au vendredi 15 septembre 2023
Début des cours licence et Master	Lundi 18 septembre 2023
Semaine de lecture du 1 ^{er} semestre	Samedi 28 octobre au dimanche 5 novembre 2023
Fin des cours du 1^{er} semestre Licence et Master	Samedi 16 décembre 2023
1^{ère} session d'examen S1 (Semaine 1)	Lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2023
<i>Congés de Noël</i>	<i>Samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024</i>
1^{ère} session d'examen S1 (Semaine 2)	Lundi 8 janvier au vendredi 12 janvier 2024
Début du second semestre	Lundi 22 janvier 2024
Semaine de lecture du 2 nd semestre	Samedi 17 février au dimanche 25 février 2024
<i>Congés de printemps</i>	<i>Samedi 6 avril au dimanche 21 avril 2024</i>
Fin des cours du second semestre	Samedi 4 mai 2024
1^{ère} session d'examen S2	Lundi 6 mai au jeudi 23 mai 2024
Jury de fin d'année	Lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2024
2 ^{ème} session d'examen S1 et S2	Lundi 17 juin au dimanche 30 juin 2024
Jury de rattrapage (deuxième chance)	Lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet 2024

PLAN DU CAMPUS PARIS RIVE GAUCHE



- 1 - Les Grands Moulins**
16 rue Marguerite Duras
BVE - BR - SAGOP - Service culture
UFR LCAO - UFR LAC
 - 2 - La Halle aux Farines**
Esplanade Pierre Vidai-Naquet
Amphis - SCRIPT - EIDD
Relais handicap Didierot
Service social et aidés aux étudiants
 - 3 - Condorcet**
4 rue Elsa Morante
UFR Physique
 - 4 - Buffon**
4 rue M.A. Lagroua Weill-Hallé
UFR SDV - Amphib Boulton
 - 5 - Lamarck B**
35 rue Hélène Brion
UFR Chimie - UFR STEP
UFR Sciences du vivant SDV
 - 6 - Lamarck A**
39 rue Hélène Brion
DEVO inscriptions
 - 7 - Sophie Germain**
Place Aurélie Nemours
Service des sports
Locaux syndicaux étudiants
UFR Mathématiques
UFR Informatique
Amphi Turing
 - 8 - Lavoisier**
15/17 rue Jean de Baif
UFR Chimie - MIE LAB013
 - 9 - Olympe de Goigues**
Place Paul Ricœur
CRL - UFR ELA
UFR Études anglophones
UFR Études psychanalytiques
UFR GHSS - UFR Sciences sociales
UFR Linguistique
- Accueil
 Bibliothèque
 Cafétéria
 Restaurant
 MEVA
 Complexe Sportif
 SJMPPS
 BVE - Service culture

TABLE DES MATIÈRES

<i>I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION</i>	2
<i>II. ORGANISATION DE LA FORMATION</i>	3
<i>III. INFORMATIONS GÉNÉRALES</i>	4
<i>IV. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES</i>	5
<i>V. ANNÉE DE CÉSURE</i>	8
<i>VI. ÉCHANGES ENTRE ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS</i>	9
<i>VII. ATELIERS CINÉMA</i>	10
<i>L1 – SEMESTRE 1</i>	13
<i>L1 – SEMESTRE 2</i>	17
<i>L2 – SEMESTRE 3</i>	23
<i>L2 – SEMESTRE 4</i>	29
<i>L3 – SEMESTRE 5</i>	36
<i>L3 – SEMESTRE 6</i>	44
<i>CRL / SPELL</i>	49
<i>LANSAD</i>	51
<i>ENGAGEMENT ÉTUDIANT</i>	52
<i>STAGES</i>	53
<i>PARTENARIAT CINÉMA DE MIDI - BNF • CINÉSEPT</i>	55
<i>ÉCHANGES AVEC LES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES</i>	57
<i>MASTERS CINÉMA D'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ</i>	58
<i>ADRESSES UTILES</i>	60
<i>CALENDRIER UFR LAC</i>	62
<i>PLAN DU CAMPUS PRG</i>	63

Édition du 06/09/2023, sous réserve de modifications ultérieures. Mises à jour de cette brochure disponibles sur la version en ligne.